REPUBLIQUE DU TCHAD **UNITE – TRAVAIL – PROGRES**
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
REGION DU KANEM
DEPARTEMENT DE KANEM
SOUS-PREFECTURE DE KEKEDINA

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DES ZONES KEKEDINA ET WOLI

Période 2015 à 2018

Elaboré par les populations des zones **KEKEDINA et WOLI** avec l'appui financier et technique de **PADL-GRN**, un programme de la **coopération Tchad-Union Européenne** et l'accompagnement de **l'ONG Université Populaire**

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des populations des zones* KEKEDINA ET WOLI *et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG Université Populaire.

Mois et année de finalisation du PDL : Septembre 2015

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures ..... **iii**

Liste des Abréviations ..... **iv**

Introduction **1**

I. Généralités sur leS ZONES **1**

1.1. Milieu physique **1**

1.1.1. Localisation géographique 1

1.1.2. Caractéristiques physiques 1

1.1.2.1. Relief 1

1.1.2.2 Climat 1

1.1.2.3. Hydrographie 2

1.1.3. Les ressources naturelles 2

1.1.3.1. Sols 2

1.1.3.2. Végétation et Flore 3

1.1.3.3. Faune 4

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables 4

1.2 Milieu humain **4**

1.2.1. Historique des Zones 4

1.2.2. Caractéristiques démographiques 5

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle 5

1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel 5

1.2.4. Organisations modernes 8

1.3.1. Agriculture 8

1.3.2. Élevage 9

1.3.3. Pêche 10

1.3.4 Commerce 11

1.3.5 Artisanat 11

1.3.6 Autres activités 12

II. Diagnostic participatif du canton et axes prioritaires de développement par domaine .. **9**

2.1. Agriculture, Elevage, pêche **9**

2.1.2 : Problèmes majeurs 11

2.1.3 : Potentialités ..... **Erreur ! Signet non défini.**

2.1.4 : Axes prioritaires de développement 11

2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)-environnement et tourisme..... 12
2.2.1. Résultats du diagnostic……12
2.2.2 Problèmes majeurs..... 14
2.2.3 : Axes prioritaires de développement..... 14
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, …) 15
2.3.1. Résultats du diagnostic 15
2.3.2 : Problèmes majeurs..... 16
2.3.3: Les axes prioritaires de développement 17
- **Promouvoir les activités d'écotourisme par 15**
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement..... 18
2.4.1. Résultats du diagnostic..... 18
2.4.2 Problèmes majeurs..... 19
2.4.3 : Les axes prioritaires de développement 20
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport 21
2.5.1. Résultats du diagnostic..... 21
2.5.2 : Problèmes majeurs..... 23
2.5.3 : Les axes prioritaires de développement 23
2.6. Affaires sociales-Genre 24
2.6.1. Résultats du diagnostic……24
2.6.2 : Problèmes majeurs..... 27
2.6.3 : Les axes prioritaires de développement 27
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) . 28
2.7.1. Résultats du diagnostic..... 28
2.7.2 Problèmes majeurs..... 29
2.7.3 : Les axes prioritaires de développement 29
- Promouvoir les activités d'écotourisme par ..... Erreur ! Signet non défini.
IV - PROJETS DE DEVELOPPEMENT POUR SUR LA DUREE DU PLAN 34
4.1. Agriculture, Elevage, pêche 34
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme 39
4.3. ECONOMIE (Commerce, transport, caisse d'épargne et de crédit, artisanat, etc.) . 46
4.4. Domaine Santé – Eau potable et assainissement..... 48
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport 51
4.6. Affaires sociales-Genre 54
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité..... 58
V. Mécanisme DE PILOTAGE, de la mise en œuvre et de suivi du programme d'actions 61

5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions 61

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme d'actions 61

5.3. Plan de Travail Annuel…….

Conclusion..... 1

Annexes 2

LISTE DES ABREVIATIONS

ACF : Action Contre la Faim
ADC : Association pour le Développement du Canton
ADZ: Association pour le Développement de la Zone
AGR: Activité Génératrice de Revenu
AGC : Assemblée Générale Cantonale
AGZ : Assemblée Générale Zonale
ALV: Animateurs Locaux Volontaires
CCD: Comité Cantonal pour le Développement
CZD : Comité Zonal de développement
CDA: Comité Départemental d'Action
COGES: Comité de Gestion
COGESPE: Comité de Gestion de Point d'Eau
COSAN: Comité de Santé
CRPDL: Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
CT: Commissions Thématiques
CVD: Comité Villageois pour le Développement
EE: Enseignant Etat
FAO: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'alimentation
FED: Fond Européen de Développement
Kg: kilogramme
Km: kilomètre
MC: Maître Communautaire
MDM: Médecin Du Monde
OCHA: Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
OCL: Organisme Correspondant Local
OCL-UP: Organisme Correspondant Local-Université Populaire
ONDR: Office National de Développement Rural
OSC: Organisation de la Société Civile
OVD: Organisation Villageoise pour le Développement
PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PAM: Programme Alimentaire Mondial
PDL: Plan de Développement Local
PNSA: Programme national de Sécurité Alimentaire
RAS: Rien à signaler
SIF : Secours Islamique France
UE: Union Européenne
UE: Union Européenne
UNICEF: Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Les zones de Kékédina et Woli, étaient jadis des zones très riches à cause de ses diverses espèces fauniques. Mais ces dernières années, les populations de ces zones vivent un niveau de développement socio-économique trop faible, se caractérisant par l'insuffisance d'infrastructures et la dégradation accélérée des ressources naturelles due aux sècheresses et au tarissement des cours d'eau résidus de la mer paléo-tchadienne qui a laissé des vastes étendues de sable. L'augmentation des troupeaux en élevage et la création des villages ont entraîné la perte des niches écologiques.
En effet, ce Plan de Développement Local est le fruit des consultations des populations inter zones où toutes les couches sociales et socioprofessionnelles ainsi que les organisations de base (groupements, associations villageoises, organisations féminines) ont fondé les bases d'un développement durable, intégré et harmonieux pour les générations présentes et à venir.
Cette initiative concertée a pour finalité la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations par un meilleur accès aux services de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, tout en préservant la biodiversité des zones concernées.
Aussi, ce plan de développement local constitue-t-il un indispensable document de référence pour tout partenaire soucieux du développement de ces deux zones.
Les populations des zones de Kékédina et Woli osent croire qu'il contribuera aussi, à travers les axes et objectifs de développement, à la réalisation de leur développement socio-économique et culturel par la valorisation des potentialités de leurs zones.

Contexte et justification de l'élaboration du PDL des zones Kékédina et Woli

Dans un passé récent, les actions de développement étaient programmées par les partenaires et agents de développement sans la moindre concertation ou implication des bénéficiaires. En procédant ainsi, les besoins réels de développement de la population à la base n'ont pas été pris en compte. Cette approche qui consiste à réfléchir à la place de la population a montré ses limites. Tirant les leçons de cette approche, les populations des zones Kékédina et Woli se sont engagées en 2014. Dans la gestion de leurs propres affaires en élaborant leur plan de développement local. L'initiative de ces deux zones est facilitée par la politique de décentralisation prônée par le Gouvernement dont l'élément capital est l'implication et la responsabilisation de la population à la base.

Méthodologie d'élaboration du PDL

L'élaboration du PDL des zones Kékédina et Woli a été réalisée conformément au Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2013. Cette démarche est composée de 5 phases et 20 étapes dont les principales sont résumées ci – après :

La Phase I : Elle est dite Phase de préparation. Elle a permis à la population des zones de Kékédina et de Woli de garantir l'appropriation du processus d'élaboration de leur PDL. Cette phase a fait l'objet de : Prise de contact avec les Autorités traditionnelles locales, Campagne d'information par villages, ateliers cantonaux d'information et de sensibilisation et de lancement du processus d'élaboration du PDL et pour se clôturer avec la formation des animateurs locaux : 1ère session

1ère étape : Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales des zones de Kékédina et de Woli

Tout d'abord il y a eu une réunion de prise de contact avec le Chef de zone Kékédina et ses chefs de village puis avec le Chef de Woli et ses chefs de village, organisée par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao respectivement les 10 et 11 mars 2014 aux chefs-lieux desdites zones. Cette réunion a permis d'informer et de sensibiliser 128 autorités traditionnelles de la zone de Kékédina et 29 de celle de Woli sur l'intérêt du PDL, le processus de son élaboration et les

dispositions pratiques à prendre donc d'échanger et discuter sur l'intérêt et les conditions d'élaboration du PDL.

Etape 2 : Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages de chacune de deux zones

Les campagnes d'information et de sensibilisation dans les villages de ces deux zones se sont déroulées Du 17 au 23 mars 2014 et a permis la constitution des OVD et CVD.

Etape 3 : Assemblée Générale sous-préfectorale d'information et de sensibilisation couplée avec le lancement officiel du processus d'élaboration du PDL
L'Assemblée Générale Zonale regroupant 663 participants dont 174 femmes s'est tenue du 24 au 25 mars 2014 à Kékédina et a permis la constitution de l'Association de Développement Zonal (ADZ) de Kékédina et Woli, l'élection des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ et du CZD, le choix des Animateurs Locaux Zonaux et des membres du CRPDL suivant les critères de choix décrits dans le guide harmonisé d'élaboration du PDL. Enfin, le Sous-préfet a procédé au lancement officiel du processus d'élaboration du PDL de la sous-préfet.

Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil

La 4ème étape a consisté à la mise en place de l'appui-conseil aux zones de Kékédina et woli pour leur accompagnement dans le processus d'élaboration de leur PDL. Se référant à l'option de l'Union Européenne, partenaire technique et financier à travers le PADL-GRN, l'accompagnement des zones Kékédina et Woli est directement fait par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao avec l'appui des coordinations de l'UP et du PADL-GRN. Cet accompagnement a permis de bien mener le processus d'élaboration du PDL des zones de Kékédina et Woli du début jusqu'à la fin.

Etapes 6 : Formation des Animateurs Locaux Zonaux(ALZ) : 1ère Session

Bien avant la formation (1ère Session) des Animateurs Locaux, il y a eu d'abord la formation des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ/CZD sur leurs tâches, quelques notions en développement local et son articulation avec la décentralisation, les techniques de communication pour le développement participatif. Cette formation a eu lieu le 19 avril 2014 à Kékédina avec 15 participants dont 2 femmes. Quant à la formation 1ère Session des Animateurs Locaux, elle s'est déroulée du 28 au 31 avril 2014 à Kékédinaet a regroupé les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL soit 13 participants dont 4 femmes. La formation 1ère Session a permis aux ALZ, membres du CZD et du CRPDL de connaître et comprendre leurs tâches, la démarche et les outils d'élaboration du PDL surtout les outils pour assurer l'étude du milieu et le diagnostic participatif, d'acquérir les techniques et les outils de communication et d'animation en planification locale prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus du PDL.

La phase II : Elle est consacrée au Diagnostic Participatif Zonal (DPZ), a permis de collecter, traiter et analyser les informations de base qui ont servi à assurer une planification locale et a été réalisée suivantes les étapes suivantes :

Etape 7 : Etude du milieu du zonal

Elle s'est déroulée de mai à juin 2014 et a permis de collecter les données socio-économiques et environnementales, la réalisation des diagnostics participatifs dans les villages des zones de Kékédina et Woli.

Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic participatif zonal

Elle s'est déroulée du 1er juillet au 11 août 2014 à Kékédina. Elle a permis aux ALZ, membres du CZD et CRPDL et autorités zonales appuyés par l'équipe d'accompagnement de l'OCL-

UP/PADL-GRN de réaliser, grâce aux données socio-économiques et culturelles collectées, des tableaux synthétiques des données sur les zones de Kékédina et Woli. Au vu des résultats du diagnostic participatif villageois, il a été réalisé l'analyse provisoire des zones de Kékédina et Woli. C'est au cours de cette étape que des ébauches de Schéma des Territoires Zonaux des deux zonessont été réaliséeset la logistique pour organiser l'atelier diagnostic participatif zonal a été préparée.

Etape 9 : Atelier zonal de diagnostic participatif

Il a regroupé du 12 au 14 août 2014 à Woli 631 délégués villageois représentant les différentes couches sociales dont 394 hommes et 237 femmes. Ceux-ci ont d'abord suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation puis ont procédé à l'amendement et l'adoption des tableaux synthétiques des données sur les zones de Kékédina et Woli, des ébauches de Schéma des Territoires Zonaux desdites zones, du document d'étude du milieu zonal de Kékédina et Woli. Ensuite, ils ont approfondi les résultats des diagnostics participatifs villageois pour bien identifier et analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement socio-économique et culturel, et environnementaux des zones de Kékédina et Woli puis ont proposé des solutions appropriés réalistes et réalisables. Enfin, les participants à l'atelier ont défini des axes prioritaires de développement. L'assemblée a jugé mieux de confier la suite de la réflexion aux Commissions Thématiques mises en place au cours de cet atelier pour approfondir la réflexion sur les idées de projet formulée. Ces différentes commissions thématiques mises en place sont : Agriculture-Elevage-Pêche ; Gestion des Ressources Naturelles-Environnement-Tourisme ; Economie (commerce, transport, artisanat, CEC, industries, etc.) ; Santé-Eau Potable-Assainissement; Education-Alphabétisation-Culture-Sport ; Affaires Sociales-Genre ; Gouvernance-Paix-Sécurité.

Etape 10 : Formation des animateurs Locaux Zonaux(ALZ) : 2ème session

Après le diagnostic participatif zonal, les animateurs Locaux ont été encore formés pour leur permettre de bien assurer leurs taches dans les étapes suivantes. Comme la première, la formation 2ème Session a regroupé les ALZ, les membres du CZD et du CRPDL soit 16 participants dont 2 femmes du 02 au 04 septembre 2014 à Ngourtoula. Elle a permis aux ALZ, les membres du CZD et du CRPDL de connaître, comprendre et maîtriser les étapes et les outils de la planification locale surtout. C'était aussi un moment d'échanges entre les ALZ, membres du CZD et du CRPDL et l'équipe d'accompagnement de l'OCL-UP/PADL-GRN sur les difficultés de terrain.

Etape 11 : Travaux en Commissions Thématiques

Avant de démarrer leurs activités, les 05 membres des Commissions Thématiques dont deux femmes ont été formés le 1er septembre 2014 sur leurs tâches, les outils et la démarche des travaux des CT. Ils sont accompagnés par les ALZ, les membres du CZD, du CRPDL ainsi que l'animateur de la structure d'accompagnement. Ils se sont rendus du 08 septembre au 09 novembre 2014 dans les différents villages pour approfondir la réflexion avec les porteurs des projets sur les idées de projets formulées lors de l'atelier zonal de diagnostic participatif. Ils ont fait des propositions des projets concrets dans les différents domaines en tenant compte des normes techniques, des planifications existantes, des aspects environnementaux et des préoccupations des femmes et d'autres groupes vulnérables. Ces propositions de projets sont faites en fonction des capacités financières et organisationnelles des porteurs des projets. A la fin des travaux, les membres des différentes commissions thématiques en collaboration avec le CZD, le CRPDL, l'animateur de la structure d'appui et l'expert en planification locale, ont élaboré des rapports des travaux à présenter au prochain atelier de formulation des projets.

Etape 12 : Atelier zonal de formulation des projets

A la fin des travaux en Commissions Thématiques une liste provisoire des projets par thème (domaine) a été établie grâce aux travaux abattus par les membres des Commissions Thématiques. Les résultats de leurs travaux ont été présentés aux participants à l'atelier zonal de formulation de Kékédina-Woli qui a lieu Du 11 au 12 Novembre 2014 et regroupant 245 personnes dont 50 femmes. Les participants à l'atelier de formulation des projets, après avoir approfondi les réflexions sur les différentes problématiques (environnement et gestion des ressources naturelles, agriculture durable, élevage durable, économie, santé, éducation, culturel, genre, VIH/SIDA du …), se sont positionnés sur les résultats des Commissions Thématiques puis ont établi une liste provisoire de projets par thème (domaine) sur la base des travaux des CT.

Etape 13 : Rédaction du PDL

De l'étude du milieu à l'établissement de la liste provisoire des microprojets par domaine sur la base des travaux des CT en passant par le diagnostic participatif zonal, tout était rassemblé pour rédiger l'ébauche du PDL des zones de Kékédina et Woli. A cet effet, du 16 au 22 Novembre 2014, l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement en collaboration avec les membres du Comité de Rédaction de PDL des zones de Kékédina et Woli, ont assuré la saisie de toutes les données réunies l'ébauche du PDL desdites zones et ceci sur la base du manuscrit réalisé en équipe avec les membres dudit comité et conformément au canevas retenu dans le Guide Harmonisé d'Elaboration du PDL. L'ébauche du PDL ainsi rédigée a été lue et amendée en interne le 24 Novembre 2014 (CCD, CRPDL, ALZ, autorité zonale, animateur et expert en planification locale de la structure d'accompagnement) avant d'être présentée au prochain atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL de Kékédina-Woli.

Etape 14 : Atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

L'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL des zones de Kékédina et Woli s'est tenu du 06 au 07 décembre 2014 à Woli et a regroupé 119 participants dont 51 femmes. C'est au cours de cet atelier que l'ébauche du PDL fut amendée et adoptée par les populations des zones de Kékédina et Woli. Quant aux résultats attendus de cet atelier, ils sont les suivants : la liste des projets prioritaires est établie sur la base des projets des Commissions Thématiques ; renforcer l'identification claire des porteurs des projets ainsi que l'évaluation de leurs capacités financières et organisationnelles d'acquérir des informations claires sur les opportunités qu'offrent l'Etat, les bailleurs de fonds, les projets et organismes d'appui et leurs procédures.
Cet atelier a permis aux participants d'établir la liste des projets prioritaires sur la base de la liste des projets issus des travaux des Commissions Thématiques approfondis lors de l'atelier de formulation des projets, puis réaliser la priorisation dans l'espace et dans le temps(année par année) des microprojets sur la durée du plan. La définition des mécanismes et stratégies de mobilisation des ressources locales pour la mise en œuvre du PDL élaboré ; la finalisation du Schéma d'Aménagement du Territoire(SAT) ; la lecture et amendement du contenu de l'ébauche du PDL de Kékédina -Woli.

Etape 15 : Finalisation de la rédaction du PDL

Aussitôt après l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL élaboré, les membres du CRPDL (1 personne) et du CZD (Président et Secrétaire), l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'appui se sont retrouvés à Kekedina le 17 Décembre 2014 à Mao pour intégrer dans l'ébauche du PDL les observations formulées par les participants lors de l'atelier.

Etape 16 : Validation du PDL élaboré

Après la mise en forme, le PDL est transmis au Comité Départemental d'Action(CDA) pour son examen puis sa validation en session publique. La session de validation a été organisée septembre 2015 à Mao.

Etape 17 : Diffusion du PDL

Une fois le PDL validé par le CDA et les observations faites lors de la session de validation intégrées, le PDL sera multiplié en plusieurs exemplaires et diffusé dans tous les villages des zones de Kékédina et Woli, et auprès des partenaires au développement (partenaires techniques et financiers). Il a été envisagé de mener cette étape de façon continue.

Etape 18 : Mise en œuvre du PDL.

Le début officiel de la mise en œuvre des projets issus du PDL a été lancé par l'OCL-UP/PADL-GRN de Mao en collaboration le Bureau de l'ADZ à travers quatre(04) projets d'action d'ancrage prévus et sélectionnés parmi les microprojets retenus par la population et ses organisations dans le PDL. Il s'agit de deux(02) d'installation de forage dont l'un dans le village Antiré I et l'autre à BokorElinga, deux(02) projets de réalisation des cultures maraîchères dont l'un par le Groupement féminin «Allah Silifé» dans le village Ngal-Diari et l'autre par le Groupement féminin « RAHAMA» dans le village Wloi. Par parallèlement à ce lancement officiel de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PDL Kekedina et Woli, les populations de ces zones et certaines de ses organisations ont eu à mettre en œuvre ou sont en train de mettre en œuvre certains de leurs projets issus du PDL avec l'appui de certains partenaires financiers et techniques tels que le SIF (le SI, le FAO, le CESADEP/GIZ. Cette mise en œuvre des projets issus du PDL va se poursuivre très activement par les différents porteurs de projets programmés pour la première année avec l'appui des partenaires financiers et/ou techniques sollicités, après la validation dudit PDL par Le CDA du Kanem.

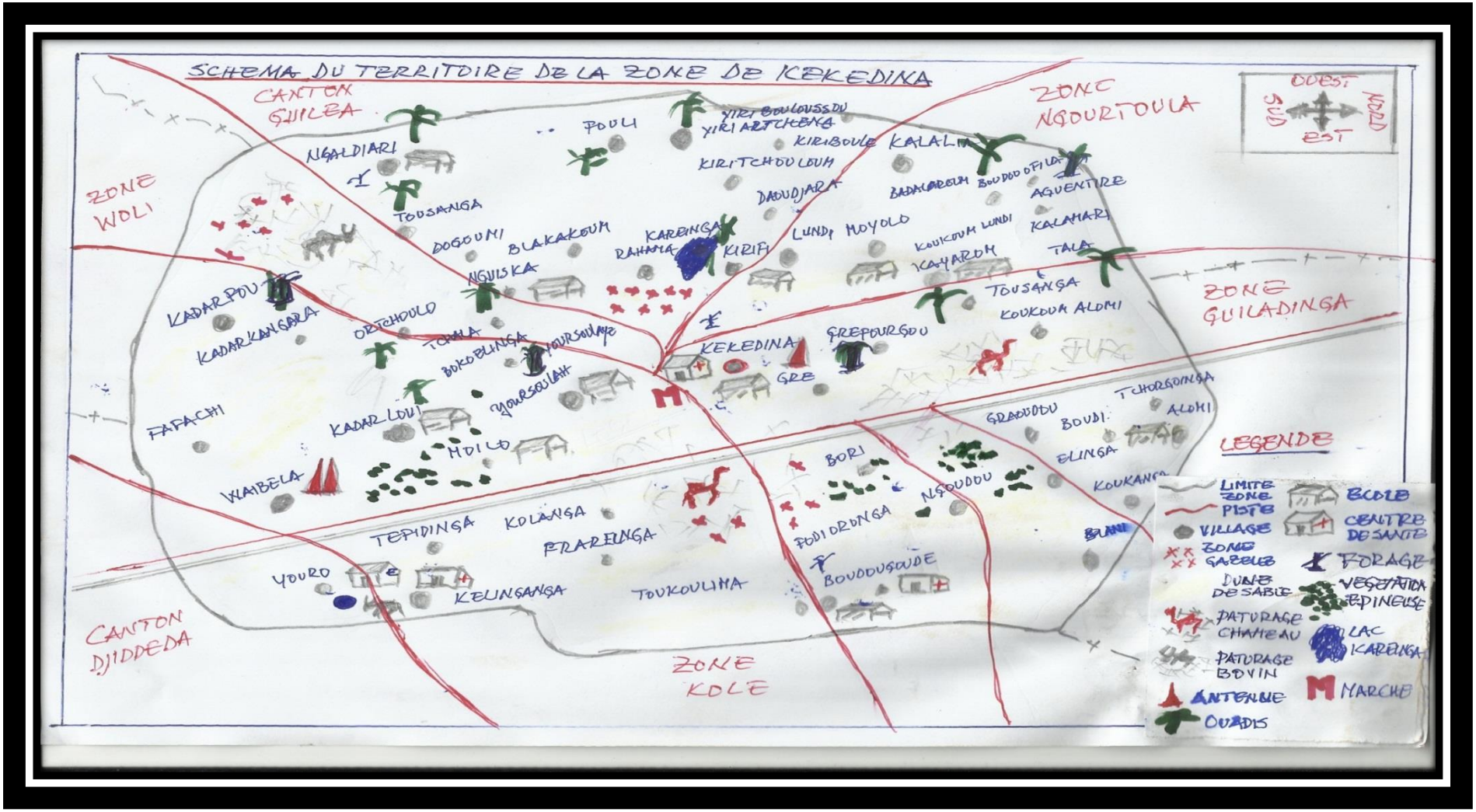

Schéma N°1 : Schéma du Territoire de la zone de Kekedina

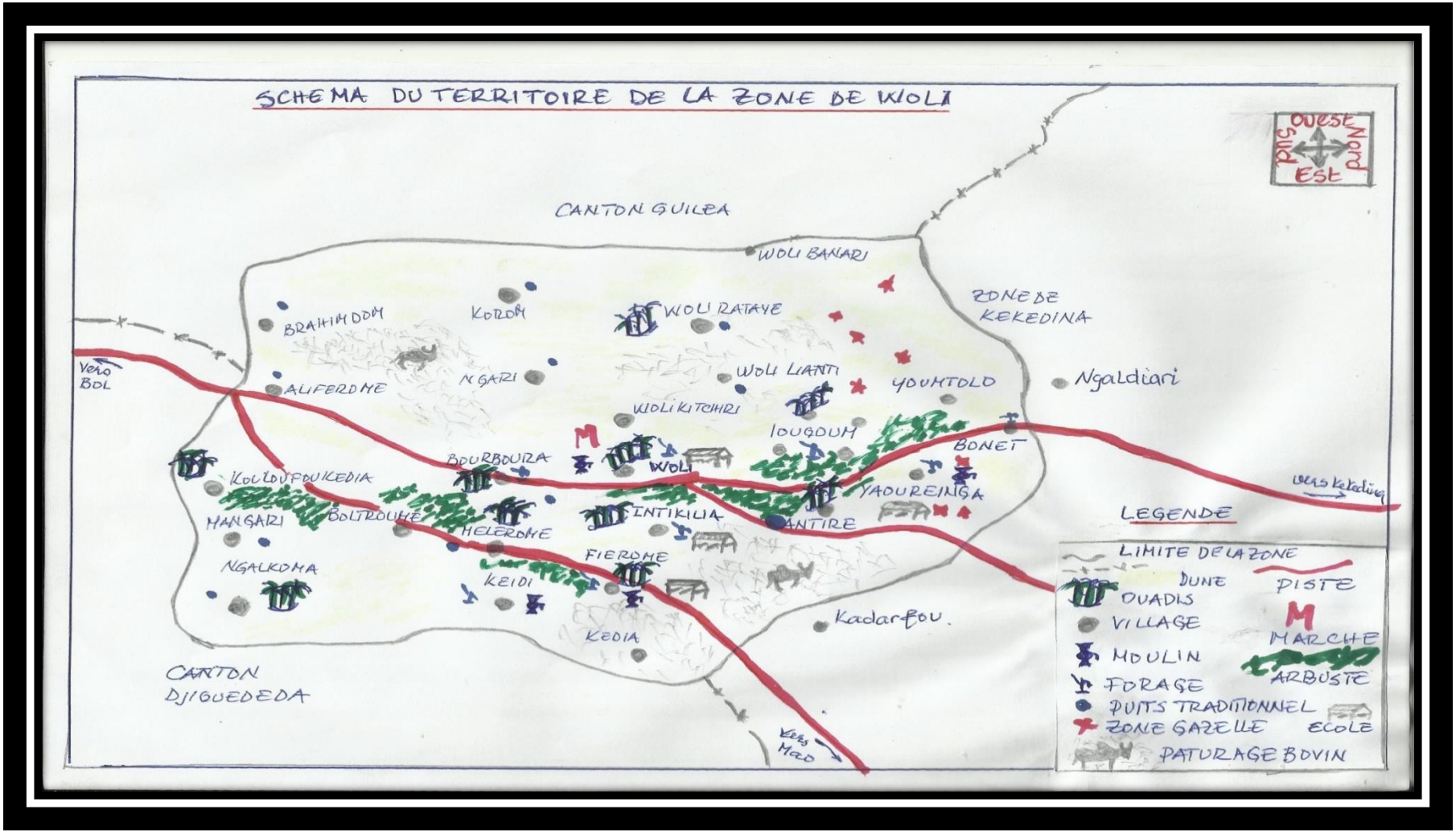

Schéma N°2 : Schéma du Territoire de la zone de Woli

I. GENERALITES SUR LES ZONES

Les généralités sur les zones de Kékédina et de Woli portent sur ses caractéristiques physiques, les ressources naturelles, le milieu humain et les activités économiques.

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Les zones de Kékédina et de Woli sont deux des quatre Zones Ouest du Sultanat du Kanem. La zone de Kékédina est située à environ 65 km de Mao, chef-lieu du département Kanem. Quant à la zone de Woli, elle est située également à environ 83 Km à l'ouest de Mao.
Au plan administratif, les zones de Kékédina et de Woli dépendent de la sous-préfecture de Kékédina qui relève du Département du Kanem situé dans la Région du Kanem. La zone de Kékédina est située entre le 13° 51 'de latitude nord et le 14° 40' de longitude est. Quant à la zone de Woli, elle est entre le 13° 42'de latitude Nord et le 14° 14' de longitude est. La zone de Kékédina est limitée au nord par la Zone Guiladinga, au sud par la Zone de Woli et le Canton Djiddeda, à l'est par la Zone de Kole et à l'ouest par la Zone de Ngourtoula tandis que la Zone de Woli est limitée au nord et à l'est par la Zone de Kékédina, au sud par le canton Djiddeda et à l'ouest par le canton Guilea. Le moyen pour accéder à ces deux Zones est le transport routier (véhicules, motos). Selon le recensement de l'ONASA 2012-2013 la zone de Kékédina compte 127 villages alors que celle de Woli compte 28 villages. Les noms des villages de la zone de Kekedina et ceux de la zone de Woli, sont récapitulés dans les Tableaux N°4 et 5 intitulé synthèse des données sur la zone. Ces deux Zones comme les autres sont dirigées par des Chefs de Zone, représentant sa majesté le sultan du Kanem.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief de la zone de Kekedina tout comme celui de la zone de Woli est plus ou moins contrasté sur l'ensemble du territoire et constitué des vastes ensembles dunaires façonnés sous forme d'ondulation des dunes, des montages ou plateaux. Ces massifs de sable sont entaillés de sillons et parsemés des dépressions appelées « ouadis ». Les ouadis sont des dépressions interdunaires en forme de cuvette plus ou moins fermées, de dimensions variables. Toutes les dépressions ne sont pas des ouadis. Ce qui caractérise un ouadi c'est la présence d'un sol, différent des dunes et qui n'est pas non plus recouvert de sable stérile. On y trouve une nappe phréatique plus ou moins affleurant (de 1 à 10 m) qui permet de réaliser jusqu'à trois cultures par an, d'installation des puits pastoraux voire ceux pour l'alimentation de la population. La nappe phréatique qui alimente ces ouadis semble constante ; elle se rattache au bassin hydraulique du Lac Tchad. Dans l'ensemble les sols des ouadis sont d'une bonne fertilité. Ces sols présentent une texture limoneuse ou limono-sableuse. . Les ouadis sont propices aux cultures pluviales et aux maraichages et constituent des carrières pour la fabrication des briques de construction.
Aux ouadis et mares temporaires peuvent s'ajouter les nombreux ravins plus ou moins profonds et larges observés presque partout en brousse et périphérie des villages. La plupart de ces ravins se dirigent vers les ouadis. Les ravins existants et ceux susceptibles de se développer devront faire l'objet d'aménagements lourds et durables.

1.1.2.2 Climat

Le climat de la Zone de Kékédina est de type sahélo-saharien, subaride avec deux saisons : une saison des pluies allant de juin à septembre avec des pluviométries moyennes annuelles comprises entre 200 et 400 mm. Quant à la saison sèche, elle commence d'octobre à mai.

1.1.2.2.1 Les vents

Dans ces deux (2) zones, deux (2) vents dominent. Il y a le **harmattan** qui est un vent sec et poussiéreux souffle du nord à l'est de janvier à mai provoque souvent des brouillards et la mousson, vent humide et frais souffle de sud-ouest vers nord-est de juin à septembre annonçant l'arrivé de la saison pluvieuse.

1.1.2.2.2 Les températures

Les températures dans la zone de Kékédina comme Woli fluctuent de 28 à 45°C durant l'année. Les mois de mars, avril, mai, juin sont les plus chauds avec des températures caniculaires souvent supérieures ou égales à 40°C. Cette période de chaleur s'accompagne par des effets importants sur l'environnement et les activités pastorales (assèchement des points d'eau et pâturages, risque de feu de brousse….).La période de fraicheur s'étend de novembre à janvier, mais le mois le plus froid est décembre avec des températures qui baissent jusqu'à 15 à 18°C L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. Elle dépasse 42°C en avril, mai et juin et tourne autour de 27° C en Janvier.

1.1.2.2.3 Pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie sur l'ensemble de la zone de Kékédina et celle de Woli selon la population locale. Selon les données météorologiques de la station du PNSA /ONDR installé en 2012 à Kékédina les précipitations varient entre 200 à 300 mm avec des fréquences de 15 à 18 pluies/an. Les fortes précipitations sont enregistrées en mi-juillet et août. A cet effet, les données météorologiques sur la zone manquent cruellement. Celles des tableaux N°1 et N°2 ci-après sont celles de la météo de la de l'aéroport de Mao et de l'ONDR du Kanem et donnent une idée des cumuls annuels.

Tableau N°1 : **Données pluviométriques de *Météo ASECNA de Mao***

Année	2001	2002	2003								2010	2011	2012
Précipitation	201,5	116.0	230,2								225,4	233,6	288,6

Tableau N°2 : Données pluviométriques de l'*ONDR/Kanem*

Années	Quantité de pluie en mm	Nombre de jours de pluie	Période de pluie	Mois de pluie Maxi
2011	216,6	18 jrs	Juin-sept	Août
2012	293	22jrs	Mi-sept.	Août
2013	183,3	15jrs	Juin-Oct.	Juillet

La population de la zone de Kekedina tout comme celle de la zone de Woli s'inquiète du changement climatique car chaque année la pluie est insuffisante et mal repartie dans le temps et dans l'espace. Cette pluviométrie ne permet pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la zone de Kekedina tout comme celui de la zone de Woli est caractérisé par des ouadis, des mares temporaires et de la nappe phréatique à faible profondeur. Le niveau de la nappe phréatique dans chacune de ces deux zones se situerait en temps normal de 3 à plus de 4 mètres de profondeur dans les ouadis et sur les plateaux sableux la profondeur est de 12 à 15 mètres dans certaines localités. En plus des ouadis, des mares temporaires importants (mares de Moyolo et Boudougoudé) et de la nappe phréatique à faible profondeur, le réseau hydraulique de la zone de Kekedina est surtout caractérisé par le lac du village Karinga où y vivent des poissons, des tortues, des grenouilles et autres espèces aquatiques.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

La zone de Kékédina tout comme celle de Woli présente deux types de sol :
Deux types de sols sont rencontrés dans chacune des deux zones :

- Les sols sablonneux observés partout surtout au nord, au sud, à l'est et à l'ouest et ainsi qu'autours de tous les villages de la zone. Ces sols sont utilisés pour la culture du mil pénicillaire, le pâturage et l'implantation des habitations.
- Les sols sablo-argileux et/ou calcaires, limono-argileux (surtout au cœur des ouadis) se trouvant dans les bas fonds (ouadis, mares) sont utilisées pour l'agriculture oasienne (mais, blé, pénicillaire et sorgho), le maraîchage et pour les palmeraies à dattier. Surtout sols limono-argileux des ouadis sont exploités pour la fabrication des briques et construction des maisons. A cela il faut ajouter la facilité de réaliser des puits pastoraux traditionnels ou modernes voire aussi le puits traditionnel d'approvisionnement de la population à cause de la faible profondeur de la nappe phréatique.

Ces sols subissent des dégradations. Les facteurs à l'origine de la dégradation de ces sols sont entre autres :

- **Le surpâturage :** Suite au passage répétitive des troupeaux, on observe un surpâturage de tapis graminéen et des arbustes, le surpâturage de la surface du sol le rendant sensible à l'action du vent.
- **Le défrichement anarchique:** Les paysans défrichent la terre autour de leurs villages et en brousse pour la culture du mil pénicillaire en pluvial. A cela s'ajoutent d'autres pratiques agricoles néfastes.
- **La coupe abusive des arbres** comme bois de chauffe et de charbon de bois, pour la construction d'habitation, fabrication des outils de travail (houe et mortier), bois de vente.
- L'érosion éolienne et hydrique qui contribue aussi à la dégradation
- La mauvaise pratique d'irrigation dans certains ouadis;
- La surexploitation du sol ;
- La multiplication des pistes ;
- Les changements climatiques et les sècheresses successives.

Des méthodes traditionnelles sont telles que des cercles avec des haies-mortes pour contenir le sable par endroit sont pratiquées par les communautés. Les limites de cette méthode de lutte contre l'ensablement de la communauté s'avèrent inefficaces d'autant plus que l'ensablement gagne toujours de terrain. Pour appuyer ces initiatives locales, certains intervenants dans ces deux zones ont essayé d'amener la communauté à faire le reboisement autour des villages et ouadis pour casser la vitesse du vent. Mais le taux de réussite est très faible.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Dans chacune de ces deux zones on rencontre une végétation naturelle et une végétation exotique.

La végétation naturelle

La végétation est de type sahélien :

- Une steppe arbustive dominées par des épineux dans la zone de Woli en général et la partie sud-ouest et est de Kékédina ;
- une steppe herbeuse localisée dans toute la partie nord de Kékédina constituant une prairie pour le pâturage.

Les espèces de ligneuses qu'on y rencontre sont : *Balanites aegyptiaca, Prosopis africana, Zizyphus mauritiana, Hyphaene thebaica, les Acacia (nilotica, seyal, Sénégal, sieberiana), Faidherbia albida, Phoenix dactylifera, Calotropis procera, Leptadennia pyrotechnica, Prosopis uliflora, Sieberienna nilotica ….etc.*

Végétation herbacée

Les espèces herbacées qu'on rencontre sont : *Andropogon gayanus*, *Cenchrus biflorus*, *Striga* sp, *Euphorbia hirta*, *Eragrostis tremula*, *Cyperus* sp.
Ces espèces sont principalement utilisées pour l'alimentation animale mais aussi de nos jours à des fins commerciales dans le cadre de toiture.
Par ailleurs, ces espèces de la flore tout comme celles de la végétation herbacée sont soumises à une forte pression anthropique à travers les feux de brousse volontaire pour le renouvellement du pâturage par les éleveurs, le défrichement des nouveaux champs,

l'exploitation de bois de chauffe. Elles sont principalement utilisées pour l'alimentation animale, mais certaines sont utilisées en médecine traditionnelle, pour la construction et d'autres comme matière première des artisans (tresse des nattes, toiture des cases et équipements de monture chevaux et dromadaires). La vente du bois constitue une importante source de revenus pour une catégorie de population du village. Vu ces pressions sur la flore qui favorisent l'avancée du désert plusieurs projets sont intervenus afin de pallier ce problème par la création des ceintures vertes autour des villages et ouadis. Plusieurs espèces des herbacés sont en voie de disparition suite au surpâturage et la colonisation de leur milieu par le *Leptadénia pyrotechnica*.

Végétation exotique.

Les plantations artificielles se limitent aux espèces exotiques plantées par chaque famille comme arbres d'ombrages. L'espèce la plus utilisée est le *Prosopisjuliflora*.

1.1.3.3. Faune

La zone de Kékédina et celle de Woli possèdent des potentialités fauniques très riches jadis mais plusieurs espèces ont disparu de nos jours à cause de la perte et de la transformation de leurs habitats suite aux sècheresses et au tarissement des cours d'eau résidus de la mer paléo-tchadienne laissant à leurs trace des vastes étendues de sable et la perte de leurs niches écologiques par la création des villages et l'augmentation des troupeaux en élevage. Les animaux comme : le lion, l'éléphant, le zèbre, la girafe et autres espèces ont déserté la localité pour immigrer vers le Lac Tchad. Aujourd'hui on trouve majoritairement des gazelles, lièvres, chacals, chat sauvages, quelques rares hyènes, singes, écureuils, varans, porcs épics, rats, serpents et des espèces d'oiseaux d'où on remarque : aigles, pintades, sarcelles, éperviers et… Selon le service de l'environnement il y a une chance à ces deux zones de mettre en valeur leurs ressources fauniques riches dominées par les gazelles.
Les menaces qui pèsent sur la faune sont la sécheresse, la désertification et le changement climatique du fait de la montée de température, de l'insuffisance d'arbres suite à la coupe abusive des bois pour divers services, au défrichement anarchique et du feu de brousse. Grâce à l'appui du service de cantonnement forestier et la Brigade Nomade dans la sous-préfecture de Kekedina, la population est sensibilisée et des mesures d'emprisonnement sont prises à l'encontre de ceux qui viendraient à enfreindre les règles.
Il faut aussi signaler l'existence d'une riche et diversifiée faune aquatique (espèces de *Tilapianilotica*, Silure, Tortues et des Lézards aquatiques) dans le lac du village Karinga dans la Zone de Kekedina. Cependant ce lac est menacé par la sécheresse et la désertification, l'ensablement et à cause de l'exploitation irrationnelle de ces ressources halieutiques et de ses bordures en maraîchage.

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Il n'existe pas des informations relatives aux ressources naturelles non renouvelables exploitées ou exploitables dans la zone de Kékédina tout comme dans celle de Woli. Le sous-sol de ces deux zones n'a pas encore subit de prospection géologique donc il y a lieu de signaler l'espoir qu'il regorge des ressources exploitables. Il faut mentionner que le territoire de la zone de Kékédina est traversé par un pipe-line qui conduit le pétrole brut du site de Sedigui (localité situé à 100 km dans la sous-préfecture de Rig-rig) vers la capitale.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique des Zones

La zone de Kékédina étant une étendue de terre appartenant au sultanat du Kanem. Des groupes des personnes quittèrent leurs villages pour se réfugier là avec la clémence de sa Majesté le sultan Alifa Ali Zezerty. Certains venaient du sud du canton Djiddeda (Lac), d'autres de l'est depuis la zone de Mao et à l'ouest du canton Guiléa. « Kékédina » en dialecte Kanembou signifie « nettoyer pour habiter ».vers les années 1950 le Sultan du Kanem envoya son frère El-hadj Abakar Alifa pour le représenter comme de chef de zone à Kékédina. Après plusieurs années de régne et comme la zone était très vaste, Elle fut subdivisée en deux zones

(Kékédina et Ngourtoula) puis en trois avec la création récente de la zone de Woli. Les évènements majeurs qui avaient marqué la zone de Kékédina, étaient la sécheresse de 1972 et 1984 dont une grande partie de la population avait perdu ses bétails. Le chef de Zone El-hadj Abakar Alifa régnait de 1964 à 2008 et abattu par l'âge, laissa le trône à son fils ainé l'actuel chef de zone Mallah Abakoura Abakar lui succéda.

- El-hadj Abakar Alifa (1964 -2008)
- Et l'actuel chef Mallah Abakoura Abakar (2008 à nos jours)

Woli, qui signifie «petit» en Kanembou, à son tour fut créé avant les indépendances par un vieux âgé de 70 ans venant de Gallah (village l'actuel de la zone Tchara du sultanat). Ce vieux issu de l'ethnie « Yeya » s'installa en qualité de cultivateur et augmentait petit à petit ses cases. Woli était l'un des villages de la zone de Kékédina. Woli était érigé en zone en 2008 et El hadji Ali Kotoko fils du défunt sultan Alifa Ali Zezerty fut nommé chef de zone.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Effectif, répartition et densité de la population

La population de la zone de Kékédina est estimée à 15 216 habitants et la zone de Woli à 4976 habitants (selon les résultats des fiches du recensement villageois de Woli et Kékédina).
Elle est répartie inégalement dans ces deux zones. Il y a une densité très faible dans certains villages et très forte dans d'autres. La densité moyenne est de 2 habitants au km2 (RGPH, 2009).

Les groupes ethniques :

Cette population est composée majoritairement des ethnies Kanembous (sédentaires) et Gouranes (sédentaires et nomades) et minoritairement des Arabes (nomade) ainsi que des Peulhs (nomade et sédentaire).
Au sein de cette population, qu'on rencontre dans ces deux zones, il existe plusieurs tribus dont par ordre d'importance nous avons : Kolia, Keidi, Moloriom, Lera, Kouri, Allalouiwa, Kei, Koukoum, Sourti, Kogona, Galaou, Kedea, Oroda, Medela, yeya, Balaw, Torondou, Salman, Siraw, warda, Mada et Dogorda .

Mouvements migratoires :
Une partie de cette population composée surtout des hommes mariés et jeunes hommes, se déplace souvent vers le Lac Tchad pour pratiquer l'élevage et l'agriculture (Récolte du maïs), dans les autres régions du Tchad surtout la zone Méridionale pour les activités commerciales et aussi dans les pays étrangers (Lybie, Niger, Nigéria, Soudan) et parfois hors de l'Afrique (Arabie Saoudite).
La sous-préfecture de Kékédina a également enregistré plus de 3000 retournés après la crise libyenne de 2011 qui sont repartis dans les quatre (4) zones qu'elle compte à savoir : Kékédina, Woli, Guiladinga et Ngourtoula.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.3.1. Structures Traditionnelles et la gestion du pouvoir traditionnel

La zone de Kékédina comme celle de Woli possèdent la même structure traditionnelle. Elles sont dirigées par des chefs de zone avec ses notables qui agissent directement au nom de sa Majesté le sultan du Kanem. L'organisation traditionnelle repose sur le chef de zone, chef de village et de communauté. Ils sont chargés de :

- assurer gestion du patrimoine foncier et garder jalousement ce legs des alleux
- appliquer les droits coutumiers
- collecter l'impôt et les redevances
- prévenir et régler les conflits inter villages et communautés.

Le chef de zone a sous son autorité les chefs de villages chargés d'administrer les affaires au niveau de leurs villages respectifs. Ils règlent les différends relevant de leurs compétences mais dans le cas où ça les dépassent, ils le remontent au niveau de zone puis le sultanat. Ils sont les propriétaires des terres sur lesquelles ils ont le droit d'usage. Tous les problèmes entre la

population sont gérés à l'amiable par le conseil des sages par des conciliations ou des amendes afin de corriger les coupables. Ils participent dans le cadre de la mobilisation sociale et la sensibilisation dans les différentes fêtes (religieuses, politiques, accueil…).

L'organigramme de la structure traditionnelle du Sultanat du Kanem

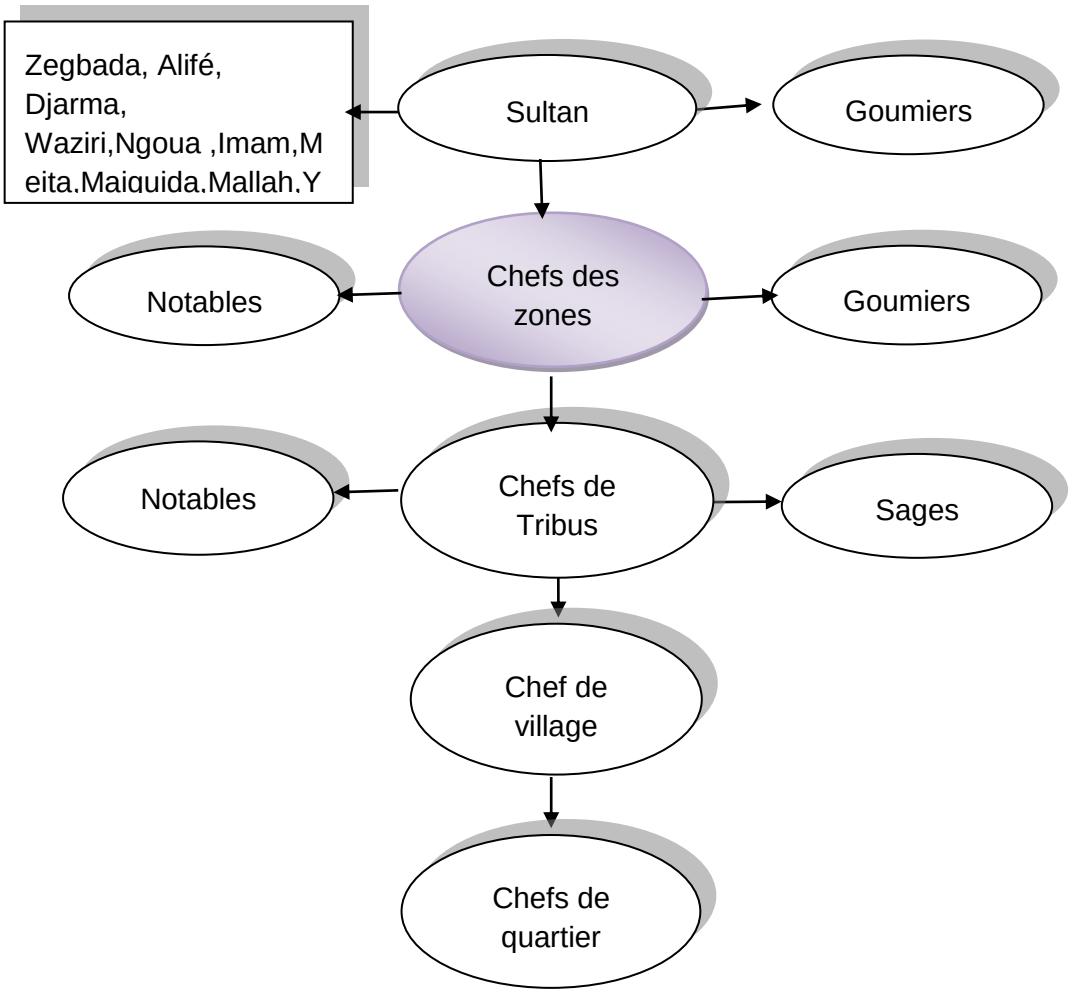

Figure 1 *: L'Organigramme de la structure traditionnelle du Sultanat du Kanem*

Aspects socioculturel : On peut constater la présence du Mallah Jeunesse (président des organisations des jeunes) et son adjoint appelé wokil et la Goumsou (présidente des femmes). Ils sont nommés par élection ou par consensus par les jeunes en assemblée générale. Le Mallah doit être une personne qui influence les autres en milieu jeune par sa façon de s'habiller et de parler de même que la goumsou mais doit être non mariée. Le Mallah et la Goumsou sont toujours en première position lors des mariages ou des fêtes ou les jeunes participent, dirigent les rencontres des jeunes et règlent les conflits des jeunes.

Le choix du chef de Zone : Le chef de zone est choisi parmi les fils du sultan prince (Maïna) ou les frères, cousins germains ou parmi les fils des notables proches du sultan en guise de reconnaissance. Il peut être remplacé par son fils ainé dans le cas où il décède. Le choix est une proposition du Sultan avec ses notables en commun accord avec les chefs des villages et de communautés du territoire de la zone. Le chef de Zone doit être un homme impartial, accueillant, reconnu par sa sagesse et par son amour pour sa zone. Il doit être capable de régler les problèmes traditionnels tels que les conflits fonciers ou entre agriculteurs et éleveurs, l'adultère, Le vol de bétails, les bagarres, les crimes et tous les autres actes volontaires ne

loyalement sans prendre parti. Il doit être en mesure d'identifier les problèmes qui ne relèvent pas de sa compétence et le conférer à la hiérarchie.

Le mariage et la dot

D'abord, il faut signaler que le mariage n'est possible qu'à l'intérieur des familles de même statut, par exemple un nouvel homme veut se marier, son choix de mariage doit respecter les limites familiales c'est-à-dire le mariage ne se fait pas avec n'importe quelle famille. Dans le passé, le choix des conjoints se faisait exclusivement entre les parents des familles sans avoir l'avis du jeune homme et de la jeune fille proposés en mariage, une fois la concertation est finie entre les deux, les parents de deux cotés se discutent sur la dot. La dot varie d'une classe à une autre. Mais de nos jours compte tenu de la modernisation le choix de la jeune fille peut aussi être fait par le jeune homme qui en propose à son père pour en entériner puis continuer la suite du processus. Pour la classe des nantis, la dot varie entre 300 000 FCFA à 500 000 FCFA par contre pour les pauvres elle varie entre 100 000 FCFA et 150 000 FCFA parfois la dot se paye à moitié puis le reste sera remboursé le moment opportun.

Le choix des chefs de villages

Le chef de village est choisi par la famille, en suite le chef de zone propose au sultan et celui-ci le nomme chef de village.

La gestion du foncier et les différents modes d'accès à la terre

L'accès du foncier est l'héritage, mais pour les personnes qui sont venus d'ailleurs, une fois se présenter auprès du chef de tribu, ce dernier leur attribuera un endroit pour s'installer. Après quelques années, si les personnes veulent rester définitivement, elles signalent au chef de Zone pour se sédentariser dans la Zone. Dans les ouadis le mode d'accès au foncier pour faire les maraichages nécessite un engagement entre le propriétaire du terrain et le locataire pour un délai déterminé allant de deux à 5 ans.

Les conflits et leurs modes de gestion

Les conflits souvent enregistrés dans les deux zones sont : la dévastation des champs (conflit agriculteur-éleveur), l'adultère, le vol de bétails, la bagarre avec mort d'homme. Ces derniers sont réglés à différents niveaux. Les cas de champ dévasté, d'adultère, de vol des bétails : Le problème sera réglé à l'amiable par le chef de zone en collaboration avec ses goumiers. Par contre, en cas de crime, le prix du sang doit être réglé entre les deux chefs de tribus du coté de criminel et celui de la victime avec leurs communautés, en présence des notables de sultan devant le palais du sultan. Si les deux cotés ont des conventions traditionnelles de prix de sang, le coté du criminel doit payer seulement 500 000fcfa pour l'organisation des funérailles en plus 100 000fcfa pour les funérailles après ces principes, le coté de la victime doit prêter serment de ne plus faire de dégâts envers le coté du criminel. Si les deux cotés n'ont pas des conventions, le côté du criminel doit verser la somme de prix du sang. Le prix du sang varie d'une communauté à une autre.

1.2.3.2. Les rapports sociaux entre les différents groupes

La majorité de la population habitant Kékédina et Woli est liée par le lien consanguin, la langue, le mariage et l'histoire. La population parle les deux langues Gourane et Kanembou donc une facilité pour se communiquer et vivre ensemble.

Activités coutumières

Les activités culturelles dans les villages de la zone de Kékédina tout comme dans celle de Woli sont constituées des cérémonies, de mariages, de circoncision, des courses hippiques organisées chaque année. Sur le plan culturel, l'éducation des hommes est basée sur le principe de l'initiation qui permet aux jeunes garçons de se préparer pour s'insérer dans la vie des adultes. L'éducation des filles se fait à travers un rite, non semblable à l'initiation, mais qui permet à celles-ci d'acquérir l'hygiène corporelle et à devenir des bonnes ménagères, etc. Aujourd'hui cette pratique a disparu du fait de la scolarisation des filles tant que l'initiation des

jeunes garçons, en déclinaison un certain moment pour les mêmes raisons, est en train de refaire surface.

1.3. Organisations Paysannes

Les Animateurs Locaux Zonaux, les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification locale de la structure d'accompagnement, ont recensé lors de l'étude du milieu zonal et diagnostics participatifs villageois qui a lieu pendant les mois de mai-juin 2014, au total **68** organisations paysannes comprenant **46** groupements dont 14 masculins, **16** féminins et **12** mixtes, **04** associations, **01** union des groupements féminins, **17** APE, **3** COSAN dans la zone de Kekedina. Dans la zone de woli il ya au total **15** organisations paysannes comprenant **11** groupements dont **04** masculins, **04** féminins et **02** mixtes, **01** union des groupements féminins, **04** APE, **0** COSAN. Les unions des APE ou des COSAN sont quasi inexistantes dans la zone de Kekedina et Woli. En dehors des APE et COSAN avec des domaines d'activités bien précises, plus de 80 % de ces structures ont comme domaines d'activités l'agriculture et l'élevage, le commerce. Les efforts fournis ces organisations paysannes dans la zone ont beaucoup contribué et continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population surtout dans les domaines socio-économique, sécurité alimentaire.

1.4 ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques des zones de Kekedina et Woli reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat et d'autres occupations moins importantes.

1.4.1. Agriculture

L'activité agricole pratiquée dans la zone de Kékédina comme dans celle de Woli est destinée en grande partie à l'alimentation des ménages. Elle dépend des eaux de pluie qui sont devenues de plus en plus rares de nos jours. L'agriculture se pratique sur les sols dunaires et dans les ouadis. Les types des cultures pratiquées sont les cultures pluviales et les cultures maraîchères dans tous les villages de ces deux (2) zones avec la pratique culturale itinérante sur brûlis. Les techniques agricoles de production sont le labour, le semis à sec ou après la pluie et le parcage. Les champs pour les cultures pluviales sont aménagés en méthodes traditionnelles dans plusieurs villages avec la mono culture le mil pénicillaire en pluviale. Il y a le manque d'amendement des sols et avec des matériels de production rudimentaires tels que : la houe, le daba, le coupe-coupe etc. les principaux produits cultivés sont le mil pénicillaire, le maïs et des légumes (gombo, oseille). Le semis commence souvent dans ces deux (2) zones vers la 2ième décade du mois de juin. Le rendement dans ces champs est très faible et en moyenne 3 Kg par are (a). Durant ces dernières années, les cultures dunaires sont devenues très aléatoires à cause de la détérioration continue du climat et cela a obligé les agriculteurs à se focaliser plus sur les cultures irriguées de blé, du maïs et le maraîchage dans les ouadis dont les terres sont très fertiles. Cependant, cette culture dans les ouadis n'est possible surtout que pour les personnes disposant des moyens financiers ou pouvant accéder aux ouadis. Les matériels agricoles utilisés et le système d'extraction d'eau pour la production en maraichage sont archaïques (Puits traditionnel). Les techniques utilisées dans le maraîchage sont le choix de terrain, la délimitation y compris la clôture, le défrichage, le labour avec la houe et/ou le tracteur, le semi, le sarclage, entretien phytosanitaire, l'arrosage avec la motopompe pour les nantis et le Puits traditionnel pour les producteurs à faible revenu. Cependant, avec l'appui de certains partenaires tels que le FAO, le PNSA, le FIDA, SIF certains groupements maraîchers ont vu leurs matériels agricoles s'améliorer : le forage, la motopompe avec installation du système californien etc. Il en est de même pour leur connaissance sur les techniques d'installation des cultures maraîchères et en semences. Les principales cultures maraîchères pratiquées sont la laitue (salades), les carottes, les tomates, les patates, le manioc, le piment, le gombo, les légumes.

Les principales contraintes qui limitent actuellement la production agricole dans ces deux(2) zones sont d'ordre naturel, social, institutionnel et commercial. Elles comprennent :

- ⇨ la baisse importante et de façon continue de la pluviométrie ;
- ⇨ l'érosion hydrique ;
- ⇨ les problèmes phytosanitaires, avec les maladies et les ravageurs (rongeurs, oiseaux granivores et insectes)
- ⇨ les limitations de l'irrigation qui tiennent à la profondeur de la nappe phréatique ne devant pas dépasser 6 m pour l'exhaure traditionnel au chadouf ; la dominance des matériels agricoles due au faible pouvoir d'achat des agriculteurs ;
- ⇨ très faible voire manque d'organisation des agriculteurs en groupements, coopératives, etc.

- ⇨ l'insuffisance voire manque de la vulgarisation agricole et d'encadrement qui privent les agriculteurs des améliorations techniques qu'ils sont en droit d'attendre ;
- ⇨ non maîtrise des itinéraires techniques par la quasi-totalité des producteurs ;

- ⇨ bien qu'atténués les aspects sociaux entraînent certaines limitations à l'accès aux terres irrigables et au droit de planter des arbres fruitiers (ouadis);
- ⇨ l'absence de facilité d'appui/conseil et de crédit en matériels et intrants agricoles limitent le volume des investissements productifs que les agriculteurs peuvent envisager ;
- ⇨ le manque de pratique de jachère ;
- ⇨ la divagation des animaux domestiques ;
- ⇨ l'habitude dans l'assistanat des producteurs ;
- ⇨ ensablement des ouadis et autres espaces cultivables ;
- ⇨ mauvaise gestion du patrimoine agricole ;
- ⇨ pauvreté générale des producteurs ;
- ⇨ insuffisance des moyens de production (main d'œuvre, matériels agricoles, moyens financiers, semences, etc.) ;
- ⇨ la faible implication des autorités locales dans l'agriculture (par la gestion foncière, l'accès à la terre fertile ou ouadis, la pratique de l'agriculture ou la détention des ouadis non exploités ;
- ⇨ très faible synergie entre les intervenants agricoles dans le milieu ;
- ⇨ l'éloignement de la zone des marchés importants et le manque d'aménagement des pistes qui compromettent son approvisionnement en intrants, outils et matériels agricoles peu connus et l'écoulement de sa production maraîchère marchande.

1.4.2. Élevage

La zone de Kékédina tout comme celle de Woli sont des zones d'élevage par excellence grâce à la disponibilité des pâturages (ou espaces pastoraux). L'élevage est de type extensif et appartient aux éleveurs goranes, kanembous et arabes sédentaires, aux arabes nomades et aux éleveurs goranes transhumants. Ces éleveurs sont beaucoup plus concentrés dans la partie Est et Sud-Est de la Zone de Kékédina et la partie Nord et Ouest de la zone de Woli. Les animaux se déplacent pendant la saison sèche vers le Lac-Tchad pour pallier le problème d'eau pour l'abreuvement de bétail. On constate également le passage régulier des éleveurs nomades Boudoumans pendant la saison pluvieuse fuyant les moustiques lors de la période de crue du Lac-Tchad et Arabes venant d'ailleurs à la recherche du pâturage. Ces passages sans couloirs de transhumances engendrent plus souvent de conflits (dévastation des champs, vol du bétail). Certains ménages pratiquent l'élevage pour la consommation familiale et ils vendent une partie pour résoudre des problèmes (santé, nourriture, scolarisation des enfants) lors des périodes difficiles.
Les différentes espèces élevées dans le gros élevage par ordre d'importance sont : Camelins, bovins, anciens, équins, ovins, les caprins, la volaille.

Les zones d'intérêt pastoral

Les zones d'intérêt pastoral dans chacune de ces zones s'expliquent par l'existence d'importants pâturages sur des vastes espaces. Quant à la zone de Kekedina nous notons

l'implantation de quelques puits pastoraux modernes et du lac du village Karinga et de la mare de Myolo.

Épizooties et appui vétérinaire

Dans le cadre de santé animale le Service d'Elevage avec l'appui de l'ONG ACF assure la couverture sanitaire en organisant parfois des campagnes de vaccination, et le projet PROHYPA forme des auxiliaires de l'élevage. Le système d'organisation de santé animale individuel est le plus dominant c'est-à-dire en cas d'épidémiologie l'éleveur conscient vient consultant le Service Vétérinaire pour la vaccination de ses animaux.

Les **épizooties** rencontrées dans la zone sont :

- Charbon bactérienne et symptomatique ;
- Trypanosomiase ;
- Bronchite ;
- Les vers.

Les difficultés d'ordre général liées à la pratique d'élevage se résument :

- l'insuffisance des pâturages surtout pendant une grande partie de la saison sèche;
- au faible taux de couverture vaccinale et l'insuffisance des puits pastoraux ;
- l'insuffisance et au coût élevé des compléments aliments bétails (tourteaux, etc.) ;
- au manque de tracé de couloir de transhumance, de parcs de vaccination, de pharmacie vétérinaire ;
- au refus de certains éleveurs à faire vacciner leurs animaux ;
- aux conflits éleveurs et agriculteurs liés à l'abreuvement et au pâturage ;
- à l'avortement respectif des vaches en gestation ;
- à l'avortement des vaches au moment de gestation grâce à la présence de Leptadonia Pyrotechnica dans la zone ;
- à la présence des maladies telluriques.

1.4.3. Pêche

La pêche est pratiquée de façon artisanale dans le lac du village Karieng situé dans la zone de Kékédina. Les activités de la pêche ne concernent que quelques pêcheurs éparpillés dans différents villages de la zone de Kékédina (kareinga, Rahama, Kékédina, Moylo, Kirifi, etc.). Le produit de la pêche est utilisé dans une moindre mesure à la consommation familiale. La plus grande partie est vendue en grande partie dans le village de Kékédina et dans les marchés de Kékédina, Woli et d'autres localités voisines. Les différentes espèces aquatiques rencontrées sont les tortues, le varan aquatique, le tilapia et le silure Les revenus de la pêche permettent aux pêcheurs de satisfaire les besoins de leurs ménages. Cette activité de pêche est menée de façon individuelle.

Ces pêcheurs utilisent différents matériels de pêche tels que les filets à mailles, les hameçons et les pirogues fabriquées à base de papyrus.

Malgré son fort potentiel économique au niveau de la zone, cette activité qui ne concerne que les pêcheurs, leurs familles et les populations des villages aux alentours du lac souffrent de nombreux problèmes qui se caractérisent par :

Les difficultés liées à la pêche sont :

- l'ensablement du lac ;
- la pêche régulière et intensive, le non-respect de la période biologique des poissons ; dégradation des zones de reproduction par le déboisement de la mangrove, la destruction des petits poissons entraînant la disparition de certaines espèces halieutiques;
- les changements climatiques, les sécheresses successives, la désertification ;
- le sous-équipement des pêcheurs qui s'explique par le manque de pirogue, le manque de filets à grandes mailles ;

- la non mise en défens des ressources halieutiques;
- faible/manque de sensibilisation des pêcheurs et jardiniers autour du lac sur l'importance de la gestion durable et rationnelle du lac et ses différentes ;
- le manque de formation des pêcheurs.

En dehors du lac de kareinga, il existe une potentialité halieutique dans la zone de Kékédina, il s'agit de la mare de Moyolo où la pisciculture pourrait être très bien développée.

1.4.4 Commerce

L'activité commerciale occupe une place très importante dans le quotidien des Kanembous et Gouranes. Le commerce dans ces deux(2) zones est caractérisé par des mouvements des produits locaux d'agriculture, d'élevage, de pêche et d'artisanat dans les marchés locaux (Kékédina et Woli) des zones limitrophes (Ngourtoula, Guiladinga) aussi vers les marchés de Mao et Bol. Les commerçants des bétails exportent vers les pays étranges (Niger et Nigéria). Les mouvements des produits de première nécessité se font dans les deux sens. Le marché de Kékédina se tient hebdomadairement chaque vendredi et celui de Woli chaque samedi. Il faut signaler la présence des petits commerçants détaillants dans presque tous les villages qui proposent des marchandises de première nécessité (sucre, thé, savons, pommades, piles électriques, paracétamol, etc.). Les marchandises sont transportées vers les marchés à dos d'âne, de chameaux, sur la moto et aussi avec le véhicule.

Les activités commerciales sont confrontées à un certain nombre de problèmes dont les principaux sont :

- les conditions naturelles (sable) ;
- le manque d'infrastructures routières aménagées ;
- les grandes distances et le faible poids économique des zones de Kékédina et Woli, entre les villages et les marchés hebdomadaires, les mouvements commerciaux sont intenses mais les volumes des marchandises transportés par les chameaux et les ânes ne sont pas très élevés ;
- le manque d'établissements de microcrédits ;
- la faiblesse du pouvoir d'achat des populations ne favorise pas l'écoulement rapide des stocks même si on note par ailleurs une rupture fréquente au niveau des denrées de première nécessité.

1.4.5 Artisanat

L'activité artisanale est très peu développée dans la zone de Kékédina tout comme dans celle de Woli. En effet, les différents corps de métiers rencontrés dans chacune de ces deux zones sont la menuiserie, la couture, la maçonnerie, la forge, la mécanique, la cordonnerie, la poterie, la vannerie, etc. Toutefois, cette dernière génère de revenus non négligeables aux familles qui la pratiquent.

La tannerie : cette activité qui consiste à travailler la peau des animaux tels la chèvre, le mouton, etc qui servent à fabriquer des produits comme les sacs à dos pour le transport des marchandises avec les chameaux, les fourreaux, etc. Cette activité constitue une source de revenu assez importante pour les pratiquants.

La forge : cette activité est pratiquée uniquement par une catégorie des familles et génère des revenus assez importants aux pratiquants. Les produits qui découlent de cette activité sont entre autres les houes, les haches, les couteaux, les machettes, les foyers améliorés. Les forgerons réparent également les marmites et les tasses troués. Il faut préciser que la marmite constitue une source de revenus importants pour les forgerons du fait de son achat quasi-quotient par les femmes qui donnent leurs filles en mariages.

Le tressage: cette activité est pratiquée par beaucoup des femmes dans chacune de ces deux zones, comme une activité quotidienne et génératrice des revenus. A l'aide des rameaux de palmiers doum ces femmes tressent plusieurs produits. Les produits fabriqués sont les nattes, les éventails, les paniers, les vannes……

La couture : elle est pratiquée par un nombre minime d'individus dans certains villages.
La menuiserie : est rarement pratiquée à cause des prix élevés des matériels (lambours, chevron, plafond, grillage…. ;). Les produits qui en découlent sont les portes, fenêtre, bancs, petite armoire pour les femmes.
La cordonnerie : elle est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornementations de cheval.
La maçonnerie : dans chaque village, il ya des maçons qui construisent des maisons et des clôtures durant toute l'année, mais pendant la saison pluvieuse cette activité n'est pas intense, sauf en cas nécessité.
La mécanique: cette activité est nouvelle avec l'apparition de la moto et du téléphone. Dans le passé, il y a des réparateurs des radios cassettes, de nos jours ces réparateurs sont devenus des mécaniciens des groupes électrogènes pour charger les téléphones.
L'activité artisanale est organisée d'une manière individuelle, puis ces activités dépendantes des efforts personnels et considérées comme des activités quotidiennes génératrices des revenus.

Le manque d'organisation des artisans et des établissements de microcrédits, le sous-équipement et l'archaïsme matériel de chacune de ces activités artisanales hypothèquent le développement du secteur. Ces artisans souffrent de la rareté des matières premières.

1.3.6 Autres activités

Pour les autres il faut signaler le déplacement vers le Lac Tchad en septembre et avril pour assister à la récolte du maïs. Cette activité est pratiquée par les jeunes et les femmes solides pouvant résister au travail physique. Ceux-ci constituent une main d'œuvre pour la récolte et sont payés en retour par des sacs de maïs qu'ils revendent sur place ou qu'ils ramènent chez eux. Les difficultés rencontrées sont le manque de moyen de transport pour atteindre les polders du Lac et pour ramener les produits, le mauvais état de la route et l'insécurité.

1.5. LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES DES DEUX ZONES

La collecte des données réalisée par les Animateurs Locaux Zonaux et les membres du CZD et CRPDL appuyés par l'animateur et l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement a permis de recenser quelques infrastructures dans les zones de Kékédina et de Woli.

Les infrastructures ci – après ont été recensées au niveau des zones de Kékédina et de Woli :

1.5.1 Infrastructures sanitaires, d'assainissement et hydrauliques

Sur le plan sanitaire, il y a une faible couverture de ces deux zones en matière de centre de santé. La zone de Kékédina compte actuellement trois centres de santés dont deux (2) communautaires (Boudougoudé yarwa et Kélinganga) et un (1) public (Kékédina). La zone de Woli quant à elle est sans centre de santé. Les deux centres de santé communautaires sont dirigés chacun par un responsable (agent formé) et assisté des volontaires tous pris en charge par la communauté. Ces centres couvrent 144 villages pour une population totale de 20 192 habitants contre 4 infirmiers soignants.

Par ailleurs, à part les latrines construites en matériaux durables dans le centre de Kekedina ceux en matériaux non durables dans les autres centres de santé existants, dans la résidence

du Sous-préfet et certains ménages, aucune autre infrastructure d'assainissement n'existe dans les zones de Kékédina et de Woli.

- **Infrastructures hydrauliques**

La zone de Kékédina tout comme celle de Woli comptent assez des points d'eau potables et des puits ouverts mais compte tenu de la croissance démographique et d'extension des villages, ces points d'eau semblent être très insuffisants. La profondeur des points d'eau potable et puits dépend du type de l'ouvrage hydraulique installé. La plupart des points d'eau potable sont réalisés avec l'appui de l'Union européenne. Dans la zone de Kékédina on dénombre 105 points d'eau dont aucun muni-château d'eau, 41 forages et 64 puits ouverts par contre dans la zone de Woli, on a recensé lors de l'étude du milieu zonal, 42 points d'eau dont aucun muni-château d'eau, 14 forages et 28 puits ouverts.
Quant à l'hydraulique pastorale, la zone de Kékédina compte pour le moment 1 puits pastoral moderne à Kelinganga et plusieurs puits pastoraux traditionnels. Par contre dans la zone de Woli, il n'existe pas de puits pastoral moderne mais il y a des puits pastoraux traditionnels.

1.5.2 Infrastructures éducatives, d'alphabétisation, culturelles et sportives

Sur le plan éducatif, selon le recensement réalisé lors de l'étude du milieu, l'Inspection Pédagogique de la sous-préfecture de Kékédina compte dans son ensemble 30 écoles dont 28 communautaires à cycle incomplet et 2 officielles avec un cycle complet. L'effectif global des élèves de l'inspection est de 3407 dont 1306 filles soit 33,33% pour le compte de l'année 2013-2014.Il y a 30 maitres communautaires dont certains sont pris en charge par l'APICED et d'autres par l'Association des Parents des Elèves. A ceux-ci s'ajoutent 5 enseignants qualifiés intégrés et affectés par l'Etat. La zone de Kékédina compte 14 écoles primaires dont 02 officielles et 12 communautaires avec un effectif de 2065 élèves dont 812 filles soit 39,32%. Par contre pour la zone de Woli, on dénombre 04 écoles primaires qui sont toutes communautaires avec un effectif de 497 élèves dont 208 filles soit 41,85%. En matière d'infrastructures, on dénombre 32 salles de classe dont 3 en matériaux durables et 29 en matériaux non durables (briques non cuites et hangar en seccos) et 1 forage scolaire ont été recensées pour la zone de Kékédina. A Woli, il y a 8 salles de Classes en matériaux non durables (briques non cuites et hangar en seccos) et 1 forage scolaire. La zone de Kékédina tout comme celle de Woli présente un taux d'analphabétisme très élevé (90 à 95% de la population masculine et 100% de la population féminine de la zone sont analphabètes). Cette situation risque de perdurer car jusqu'à présent la plupart des enfants ne sont scolarisés ni en arabe ni en français malgré la proximité de certaines écoles françaises publiques et communautaires. La quasi-totalité de ces écoles n'a pas encore le cycle primaire complet et est caractérisée par une insuffisance notoire des enseignants tant communautaires que qualifiés. Tous les parents affirment être conscients de la nécessité de scolariser les enfants et d'alphabétiser les adultes mais personne n'ose franchir le pas. Ils préfèrent utiliser les enfants pour la garde et l'entretien des troupeaux que de « les envoyer à l'école des blancs » moins encore de mélanger les filles avec les garçons. Ils imputent cette situation à la religion musulmane qui n'admettrait pas le contact avec d'autres cultures au risque de dévier les gens de leur foi. Un travail de sensibilisation est plus que nécessaire pour amener les gens à rompre avec le poids de la tradition. Cependant, il convient de signaler cette initiative encourageante de la population de tous les villages qui ont construit des hangars ou des salles de classe en d'autres matériaux locaux et recruté un ou des maître(s) communautaire(s) « pour apprendre à lire et écrire en français à leurs enfants. » Le problème d'infrastructures scolaires construites en matériaux durables et d'enseignants qualifiés se pose et cela se répercute sur la qualité de l'enseignement dans la zone.
Par ailleurs, Les infrastructures d'alphabétisation n'existent pas dans les zones de Kékédina et Woli**.**

- **Infrastructures culturelles et sportives**

Dans le domaine culturel, on peut relever les aires de sport dans les villages Kekedina et Woli où se pratique essentiellement le football.

1.5.3. Infrastructures économiques

Sur le plan économique, lors de l'étude de milieu on dénombre 8 boutiques et une banque céréalière à Kékédina, 1 marché local hebdomadaire (village Kékédina qui a lieu le vendredi) dont les hangars sont aménagés avec des matériaux locaux non durables (hangars en seccos ou petites branches d'arbres) et où sont écoulés les produits locaux et manufacturés, 15 moulins à mil sont recensés dans la zone de Kékédina par contre la zone de Woli en compte que 5. La zone de Woli dispose également d'un marché local hebdomadaire (Woli qui a lieu chaque samedi) avec des hangars aménagés en seccos et autres matériaux locaux non durables (branches d'arbres).

1.5.4 Infrastructures de communication

Il n'existe aucune piste aménagée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de Kékédina tout comme celle de Woli. Il faut cependant noter quelques atouts dans la zone de Kékédina tels que l'existence des antennes pour la couverture de réseau mobiles de communication. A Kékédina centre une antenne de la compagnie Tigo qui couvre certains villages de ces deux zones et deux antennes d'Airtel à Waibela dont l'une non fonctionnelle réglant ainsi en partie le problème de la télécommunication.

1.5.5 Infrastructures religieuses

Elles jouent un rôle important au niveau des deux zones (Kékédina Woli). Elles interviennent dans l'éducation morale et spirituelle de la population à travers les chefs traditionnels et les marabouts. Les populations de Kékédina et de Woli sont dans la quasi – totalité musulmanes. On dénombre 3 grandes mosquées construites dans la zone de Kékédina. Par contre dans la zone de Woli, on en compte 3. Les sacrifices aux morts et aux dieux continuent d'être pratiqués pour solliciter la bonne production céréalière et impulser la paix sociale.

Face à ces défis de développement et à l'insuffisance des services de base, les populations des deux zones se sont organisées en conséquence à travers les différentes organisations de base pour prendre en main son destin.

Tableau N°3 : FICHE DE SYNTHETIQUE DE RECUEIL DES DONNEES DE LA ZONE DE KEKEDINA

N°	Villages de la zone	Nbre de ménage	population 2009	population actuelle estimée	Distance en km au chef	occupation de l'espace agricole (en ha)	Surface céréale (en ha)	infra-structures scolaires et d'alpha		infra-structures sanitaires et hydrauliques				infra-structures économiques			infra-structures culturelles et sportives		Ressources naturelles
								Ecoles	Infrast d'alpha	Centre de santé	Forage	Puits	Puits pastoral	marché	CEC	Aire d'abattage	culturelles	Spotives	
1	Aguetiré	60	183	190	3	46	47	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2	AllomiKolodé	15	70	75	22	50	70	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
3	AllomiMosqué	25	100	117	22	70	77	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
4	Alomi Taya	7	24	28	7	5	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
5	Asalah	14	40	59	15	19	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
6	Assantiré	24	73	82	23	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
7	Bandalorom	16	53	66	18	3	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
8	Bem-Bem	10	26	35	3	6	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
9	BlaKakoum 1	28	118	130	7	5	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
10	Blakakoum 2	10	34	40	5	7	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	w
11	Blani 1	30	119	150	17	70	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
12	Blani 3	40	40	160	20	15	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
13	Blani 4	15	39	50	15	17	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
14	BlaniBalawa	55	120	125	15	117	29	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

15	BlaniKanemi	60	174	180	20	6	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
16	BokorElinga	22	76	87	7	6	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
17	Bonoutoulo	10	36	42	18	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
18	Bori	16	43	49	6	13	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
19	Boudi 1	20	80	95	16	70	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
20	Boudi 2	15	90	90	16	65	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
21	BoudouHébila	16	56	63	15	5	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
22	BoudouLouiMamati	15	45	55	15	21	25	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
23	BoudouMbodouMht	40	100	125	20	11	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
24	BoudougoudéAl-hari	40	160	190	17	54	51	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
25	BoudougoudéBalawa	40	151	181	16	49	53	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
26	BoudougoudéYarwa	200	800	901	18	80	91	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	
27	BougoudéKass	25	125	136	18	40	45	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
28	Boumirami	10	32	41	13	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
29	Daoudjara	10	36	40	17	3	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
30	Djaousanga 1	35	140	160	17			0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
31	Djaousanga 2	30	135	145	17	14	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
32	Djaousanga 3	15	60	75	17			0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
33	Dogoumi 1	12	42	46	8	4	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
34	Dogoumi 2	9	32	36	8	3	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
35	Elinga	20	113	86	9	4	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	

36	Fachi	8	31	45	18	25	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
37	Fanta	8	29	32	17	3	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
38	Fodi-Oronga	12	46	56	7	5	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
39	Foukeï	21	74	84	14	2	2	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
40	FouliKassou	18	69	72	20	7	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
41	FouliWoli	20	40	53	19	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
42	Graoudou	25	93	105	8	5	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
43	Gré	16	36	44	7	6	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
44	GréBokorieKalayé	7	62	64	7	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
45	Grefourgou	35	150	180	5	13	8	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
46	Kadar Kangara	40	160	180	18	8	6	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
47	Kadar molia	18	70	73	15	5	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
48	Kalamari	32	110	124	28	6	5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
49	Kalarfou	70	246	208	17	10	7	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	
50	Kallalia 1	30	112	126	21	4	3	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
51	Kallalia 2	12	40	46	20	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
52	Kareinga 1	18	64	70	10	4	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	W,lac
53	Kareinga 2	20	80	95	10	5	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
54	KassaKoudou	35	140	156	24	6	8	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
55	Kassatcha	16	150	170	10	90	25	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
56	Kayarom	98	350	386	12	20	18	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	
57	Kekedina	328	1312	1640	0	120	100	1	0	1	5	1	0	0	0	0	0	0	
58	Keliganga	252	1003	1300	25	172	120	1	0	1	3	2	1	0	0	0	0	0	

59	Kelindé	12	39	48	15	4	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
60	Kelinde 2	19	70	82	13	8	4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
61	Kirfi	30	106	135	14	5	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
62	Kiri Boule	10	42	46	18	4	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
63	KiriTchouloum	19	72	80	18	4	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
64	Kokoromounto u	11	56	68	17	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
65	Kolanga	27	57	70	17	13	4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
66	Koukanga	50	139	162	15	7	6	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
67	Koukoum Kenia	15	40	49	16	20	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	w
68	KoukoumLindi	22	91	111	15	30	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
69	KoukoumMessi mi	28	82	91	13	50	51	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
70	Kournoty	20	51	65	12	7	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
71	Loui Galati	31	120	130	20	30	35	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
72	LouiIssari	80	193	210	9	70	70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
73	LouiKeiri	70	410	470	15	70	73	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	
74	Lundi 1	50	151	170	12	78	70	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	w
75	Lundi 2	31	160	195	12	16	7	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
76	Moïlo	50	186	204	7	12	8	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	w
77	Moloto	18	69	72	7	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
78	Moyoleye	9	43	51	11	25	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
79	Moyolo	83	250	315	10	90	90	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	mare, w

80	NgalBousso	10	42	52	17	6	14	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
81	NgalBoudou	15	50	60	17	1.5	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
82	NgalFayala	15	100	120	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
83	NgalKirta	12	53	65	17	2	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
84	NgalKoma	8	32	54	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
85	NgalKoula	10	47	60	17	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
86	NgalMouloudou	22	80	100	16	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
87	Ngaldiari	270	615	680	18	0	315	1	0	1	3	2	0	0	0	0	0	0	w
88	Ngodou	40	136	150	21	8	6	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
89	Ngoleri	15	55	60	18	4	3	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
90	Nguiska	25	100	130	4			1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
91	NguiskaBoudou	25	125	140	4			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
92	Obarbodouty	20	50	65	18	14	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
93	Ortchoulo	35	114	130	10	15	8	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
94	Rahamanga	10	25	35	8	10	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
95	Rountou 2	15	45	50	15	8	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
96	Talla	14	46	53	10	3	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
97	Tchalla	50	160	180	11	51	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	w
98	Tchorgoïnga 1	40	129	151	20	25	29	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
99	Tchorgoïnga 2	10	15	121	20	70	70	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
100	Tchorgoïnga 3	29	90	100	20	39	51	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
101	Tefidinga	9	32	38	18	3	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
102	Toukoulinga	11	45	52	15	5	9	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	

103	Toussanga	9	37	42	12	4	2	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
104	Waïbéla	40	136	162	18	10	7	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	
105	Waïlou	50	140	150	22	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
106	Wardari 1	25	100	129	17			0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
107	Wardari 2	22	100	135	17			0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
108	Wassantou	15	54	62	25	6	5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
109	YiriBouloussou	20	90	90	23	70	73	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
110	YiriArtina	90	315	400	25	90	110	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	
111	YiriBouboura	30	110	120	22	73	75	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
112	YiriGugey	45	100	120	22	80	90	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
113	Youroh	29	143	160		13	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
114	Yousoulah	57	204	226	7	6	4	1	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	w
115	Yousoulaye	47	173	189	7	4	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
	Total	***4022***	***14347***	***16894***		***2586***	***2463***	***17***	0	***5***	***60***	***78***	***1***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	

Tableau N°5 : FICHE DE SYNTHETIQUE DE RECUEIL DES DONNEES DE LA ZONE DEWOLI

N°	**Villages de la zone**	**Nbre de ménage**	**population 2009**	**population actuelle estimée**	**Distance en km au chef**	**occupation de l'espace agricole (en ha)**	**Surface céréale (en ha)**	**infra-structures scolaires et d'alpha**		**infra-structures sanitaires et hydrauliques**				**infra-structures économiques**			**infra-structures culturelles et sportives**		**Ressources naturelles**
								Ecoles	Infrast d'al	Centre de sant	forage	Puits	Puits past	marché	CEC	Aire d'abatta	cultureles	Spot	

									pha	é			oral			ge		ives	
1	Aliferome	10	50	65	8	13	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
2	Antire	30	100	120	4	15	7	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	w
3	BoltroumFitey	41	179	190	9	21	9	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
4	BoltroumNguidi	33	125	145	10	12	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
5	Bonet 1 et 2	30	120	150	3	24	9	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
6	Bourboura	61	315	350	4	15	11	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
7	Brahimdome	29	129	140	8	20	4	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
8	FieromFitey	34	150	200	8	14	5	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
9	FieromGuidi	57	250	270	8	26	12	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
10	Intikilia 1	30	125	135	2	23	13	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
11	Intikilia 2	10	30	42	3	26	10	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
12	Kadar Kedia	21	110	125	8	10	5	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
13	Keidi	49	106	151	7	13	6	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
14	Korom	35	250	270	11	17	6	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
15	Kouloukedia	17	70	80	7	16	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
16	LougoumBlablimy	12	45	63	5	14	8	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
17	LougoumBrhimboty	30	135	157	7	22	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	w
18	Lougoum El Moussa	52	140	157	7	19	12	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
19	LougoumKirokole	12	53	75	7	23	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	w

20	LougoumMalkimery	18	75	90	7	22	7	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	w
21	Mangari	30	53	70	6	16	8	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	
22	Melerom 1	45	133	135	5	12	6	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	
23	Melerom 2	11	30	45	3	17	7	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
24	Morom	25	80	100	12	21	34	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
25	Ngalkoma	25	100	135	6	17	12	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
26	Ngari	25	160	180	7	29	10	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
27	Saleh Zaingua	20	80	115	6	14	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
28	Woli Centre	150	450	490	0	18	12	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	w
29	WoliKitchiri	30	150	180	4	19	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	w
30	WoliLianti	37	90	124	2	17	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	w
31	WoliRataye	19	65	70	3	20	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	w
32	Yaoureinga 1 et 2	50	190	287	12	21	8	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	w
33	youmtoulo	17	50	70	10	22	9	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
	Total	**1095**	**4188**	**4976**		**608**	**289**	**4**	**0**	**0**	**14**	**28**	**1**	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	

NB : W : ouadi

Ces données ont été collectées par les Animateurs Locaux Zonaux et les membres du CZD et du CRPDL appuyés par l'animateur du projet du 1er mai au 02 juin 2014 et synthétisées par l'Expert en Planification Locale de la structure d'accompagnement.

Chacune de ces deux zones est confrontée à plusieurs problèmes environnementaux dont les principaux sont : la dégradation accélérée des ressources en bois et en eau ; la disparition de la faune et de la flore ; la dégradation des sols ; les sécheresses successives ; la dégradation continue du climat, la désertification accélérée ; l'ensablement des ouadis, des mares et de lac.

II. RESULTATS DU DIAGNOSTIC ZONAL PARTICIPATIF DE KEKEDINA ET WOLI ET LES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

L'atelier diagnostic participatif zonal organisé du 12 au 14 Août 2014 à Woli a permis aux populations des zones de Kekedina et woli et leurs organisations de base de procéder à l'analyse des problèmes majeurs identifiés, de rechercher leurs causes et conséquences et de dégager quelques axes prioritaires de développement par domaine. Les résultats de ce diagnostic sont donnés par domaine dans les tableaux ci-après :

2.1. DOMAINE AGTRICULTURE – ELEVAGE ET PËCHE

2.1.1 .Résultats du diagnostic

Problème	Localisation		Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
	Zone de Kekedina	Zone de Woli				
1. Faible production agricole (agriculture pluviale tout comme maraîchère)	Echelle zonale	Echelle zonale	- faible et incertaine pluviométrie - accès limité des potentiels maraîchers aux ouadis -techniques de production et matériels agricoles rudimentaires - destruction des champs par les ennemis des cultures -pauvreté des sols - méconnaissance des techniques de pratique des cultures maraîchères et pluviales - l'accès difficile à l'eau douce -manque d'organisation des agriculteurs -faible encadrement technique	- migration et déplacements des bras valides - prix élevés des produits agricoles - famine - pauvreté croissante des agriculteurs	- existence des fumiers organiques -présence des services techniques d'encadrement -disponibilité d'informations sur les projets exécutés antérieurement dans la zone -existence des tracteurs -présence des partenaires d'appui technique et financier -existence de nombreux ouadis non exploités - présence d'une nappe phréatique peu profonde - existence des mains-d'œuvre agricoles	réaliser les reboisements - élaborer les contrats équitables pour les exploitants et les propriétaires - amender les champs par parcage des animaux, apport des matières organiques - organiser les agriculteurs et agro-éleveurs, - former les agriculteurs sur les techniques de protection durable des végétaux - réaliser l'agroforesterie et la haie vive à base des épineux autour des jardins maraîchers - installer les boutiques d'intrants agricoles - former les responsables des organisations des agriculteurs et éleveurs sur les techniques de prévention et de gestion des conflits agriculteurs-éleveurs - sensibiliser les agriculteurs et éleveurs sur l'intérêt de l'intégration de l'agriculture et l'élevage

2. Dégradation ou perte des espaces cultivés et cultivables	Echelle zonale	Echelle zonale	-mouvement des dunes et ensablement des ouadis -forte érosion éolienne et hydrique	- réduction ou disparition des activités agricoles - désertification de la localité	- présence des partenaires d'appui	- former les agriculteurs membres les organisations sur les techniques de fixation des dunes et de lutte anti-érosive - fixer les dunes autour des ouadis - pratiquer les techniques culturales protectrices des sols
3. Baisse de la production animale (gros et petit élevages)	Echelle zonale	Echelle zonale	- insuffisance du pâturage -dégradation des pâturages existants - manque/rareté des points d'eau d'abreuvement; - manque de pharmacies vétérinaires et parcs de vaccination - insuffisance des puits pastoraux -mauvais suivi médical des animaux - manque d'organisation des agriculteurs -faible encadrement technique -sécheresses et épizooties	- pauvreté - avortement des vaches provoqué par les pâturages de mauvaise qualité - pratique de la petite transhumance - perte des cheptels par certains éleveurs	- existence d'un cheptel adapté au milieu -volonté des éleveurs à continuer à produire -abondance des espaces pastoraux -présence de Services d'encadrement technique et des partenaires d'appui	- sensibiliser la population pour la lutte contre les feux de brousse - organiser les éleveurs et les auxiliaires d'élevage -former les éleveurs, membres de l'organisation - construire les parcs de vaccination de bétail - réhabiliter les puits pastoraux - réaliser d'autres, - créer et construire les pharmacies vétérinaires - produire les aliments complémentaires pour le bétail - sensibiliser les éleveurs sur l'utilité de la vaccination - Organiser régulièrement les campagnes de vaccination du bétail
4. Exploitation non durable des ressources halieutiques et (ou lac, mare et leurs ressources)		Villages Karinga (lac), Moylo et Boudougoudé(mares)	- ensablement du lac et de la mare - pêche intensive et régulière - sécheresse - manque du respect de la période de reproduction des poissons - manque de convention locale pour la gestion des	- diminution de la superficie du lac et de la mare - baisse de la production halieutique - rareté des produits halieutiques - détérioration des revenus	-présence de Service de l'environnement et des ressources halieutiques, de service de développement touristique - présence des partenaires d'appui	- la réalisation de zone mises en défens halieutique - réalisation des piscicultures; - sensibilisation des pêcheurs pour la pêche responsable - organisation des pêcheurs en groupement - formation des pêcheurs membres du groupement - organisation des femmes mareyeuses en groupement - formation des femmes mareyeuses

			ressources halieutiques - manque d'encadrement technique des pêcheurs et femmes mareyeuses	des pêcheurs et femmes mareyeuses - aggravation de l'insécurité alimentaire		- équipement des groupements des femmes mareyeuses et des pêcheurs -- la formation des pêcheurs et des maraîchers - fixation des dunes aux alentours de la berge du lac et de la mare - réalisation des visites d'échanges

2.1.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- faible production agricole dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables
- baisse de la production animale (gros et petit élevages) ;
-
- exploitation non durable des ressources halieutiques et (ou lac, mare et leurs ressources).

2.1.4 : Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- accroître la production agricole par la formation des agriculteurs, la sensibilisation des producteurs, l''élaboration des contrats d'exploitation des ouadis équitables pour les exploitants et les propriétaires, par l'amendement des champs,, par la réalisation de l'agroforesterie et de haie vive etc
- améliorer la production animale par l'organisation et la formation et auxiliaires d'élevage, la construction des parcs de vaccination de bétail, la réhabilitation des puits pastoraux modernes en panne, la création et la construction des petites pharmacies vétérinaires, la production d'aliments complémentaires pour le bétail, par la pratique des cultures fourragères (niébé, sorgho…), par la mise en place de magasin de stockage d'aliments de bétail, par- la sensibilisation des éleveurs et l'organisation régulière des campagnes de vaccination du bétail etc.
- améliorer la production halieutiques par la réalisation de zone mises en défens halieutique, la formation et la sensibilisation des pêcheurs et des femmes mareyeuses pour l'utilisation des matériels réglementaires de pêche, l'aménagement des mares pour la pisciculture, l'organisation des pêcheurs en groupements l'organisation des femmes mareyeuses en groupement etc.

2.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation		Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des solutions
	Zone de Kekedina	Zone de Woli				
1. Des sécheresses successives	Echelle zonale	Echelle zonale	-insuffisance des pluies -exploitation intensive et irrationnelle des ressources en bois et des sols - feux de brousse	- détérioration de la production agrosylvo-pastorale - baisse de la nappe phréatique - tarissement de certains puits - migration ou dissémination des faunes sauvages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile	-existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - réalisation des reboisements - création des forêts communautaires ou individuels
2. La détérioration continue du climat	Echelle zonale	Echelle zonale	- coupe abusive et accélérée des arbres - feux de brousse - surpâturage - dégradation des sols	- diminution de la nappe phréatique et tarissement des eaux de surface et puits - détérioration de l'état de la santé - diminution croissante de pâturages de bonne qualité	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui	- sensibilisation sur l'intérêt d'avoir beaucoup des arbres - sensibilisation des acteurs locaux pour la lutte contre les feux de brousse - sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés - reboisements individuels
3. Disparition des arbres/ ressources en bois, végétation herbeuses	Echelle zonale	Echelle zonale	-exploitation croissante des ressources en bois - manque d'initiatives de reboisement individuel -pratique de l'agriculture sur brûlis -extension des superficies cultivées -mauvais élagage des	- perte de la diversité et de la richesse floristique et faunique - diminution des ressources ligneuses et fauniques - rareté des pluies - appauvrissement des sols - dégâts du vent sur les	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	- sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés - l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur la loi n°14 - la gestion des terroirs villageois

			arbres - surpâturage -coupe des branches pour alimentation des animaux -extension des villages -sécheresse, changements climatiques	toitures - augmentation de la souffrance des femmes - diminution de pâturages - vie dans un contexte écologique difficile et très fragile		- réalisation des reboisements dans les espaces publics --sensibilisation sur l'intérêt de la préservation des reliques forestières et fauniques - réalisation de l'agroforesterie et des haies vives autour des jardins maraîchers
4. Disparition des animaux sauvages	Echelle zonale	Echelle zonale	- exploitation abusive et non contrôlée des ressources végétales -braconnage de la faune - sécheresse - désertification -feux de brousse - disparition des points d'eau	- perte de la diversité et richesse faunique	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant la protection de l'environnement	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation surla loi n°14 - sensibilisation de la population sur l'intérêt de préserver la diversité et la richesse faunique - réalisation de campagnes de sensibilisation pour la restauration des habitats de la faune sauvage
5 .Dégradation des Sols	Echelle zonale	Echelle zonale	-surpâturages -déboisement -poussée démographique -modification des systèmes fonciers -mutations sociales -sécheresse - érosion éolienne et hydrique - mauvaises pratiques culturales - relief accidenté	- production massive et continue de sable - ensablement des habitations, des cours d'eau et des ouadis - présence des ravins/rigoles dans les champs et en brousse	- présence de Service techniques et des partenaires d'appui	-sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt de la gestion durable de la des sols de culture
6. Dégradation des ressources en eau de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique	Echelle zonale	Echelle zonale	- mauvaise gestion des forages et puits pastoraux - ensablement progressif de certains forages et	- pannes successives de certains forages et puits pastoraux - retour à la consommation d'eau non potable	existence de Services techniques et des partenaires d'appui - existence des textes et lois réglementant	- l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur le code de l'eau - sensibilisation de la

			puits pastoraux, des points d'eau - pluviométrie insuffisante et irrégulière, - pollution - utilisation non maîtrisée des pesticides par les agriculteurs	- persistance des maladies hydriques - migration ou dissémination des faunes - perte de la diversité et de la richesse faunique	la protection de l'environnement, du code de l'eau	population sur l'intérêt de l'appropriation et de la gestion durable et rationnelle des ressources en eau - formation des membres des comités de gestion des forages et puits pastoraux
7. Désertification persistante et croissante (avancée du désert)	Echelle zonale	Echelle zonale	-la diminution des pluies -l'abattage excessif des arbres à des fins diverses -l'agriculture itinérante sur brûlis -le surpâturage - sécheresse	- diminution des ressources ligneuses et fauniques - détérioration du climat, -- augmentation de la souffrance des femmes - vie dans un contexte écologique difficile	- existence de Service de l'Environnement -présence des partenaires d'appui à la lutte contre la désertification	-Sensibilisation de la population pour la gestion durable des terres et ressources en eau -Sensibilisation des agriculteurs pour l'adoption des techniques de culture protectrices des terres -réaliser des plantations d'arbres
5. Inexistence des initiatives des activités touristiques	Echelle zonale	Echelle zonale	- ignorance de l'intérêt du tourisme pour le développement socio-économique et culturel due au manque de sensibilisation	-manque de protection/ dégradation et perte des potentiels touristiques	-existence des sites touristiques - présence de Service de développement touristique et des partenaires d'appui	-sensibilisation de la population sur l'intérêt du tourisme et de l'écotourisme - identification et aménagement des sites touristiques

2.2.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- la détérioration continue du climat
- la disparition des ressources en bois;
- la disparition des animaux sauvages
- la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique
- la désertification accélérée

2.2.4 : Axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage deux axes prioritaires de développement suivants :

- Gérer durablement les ressources naturelles disponibles par la Lutte contre le changement climatique, le reboisement, la création des forêts communautaires, la sensibilisation sur l'intérêt de l'utilisation des foyers améliorés et sur le contenu de la loi n°14 etc ..
- promouvoir les activités d'écotourisme par construction et l'équipement des infrastructures touristiques, la sensibilisation des différentes couches socioprofessionnelles de la population sur l'intérêt du tourisme en général et l'écotourisme en particulier etc..

2.3. DOMAINE ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES ET TOURISME, …)

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation		Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
	Zone de Kekedina	Zone de Woli				
1. Enclavement de la zone	Echelle zonale	Echelle zonale	-Manque des pistes aménagées reliant les villages de la sous-préfecture et la sous-préfecture aux sous-préfectures et villes environnantes - manque d'appui en matière de désenclavement	-Dégradation massive des sols (multiplicité des pistes) -ensablement des habitations et des infrastructures socio-sanitaires réalisées -facilité d'égarement des voyageurs due à la multiplicité des pistes -difficulté à écouler les produits locaux et d'importation des produits d'ailleurs -enclavement de la localité	-existence de la main d'œuvre	-Réalisation des aménagements simples des pistes par leur débroussaillement, matérialisation par des reboisements et plaques d'orientation
2. Faible couverture de la zone en marchés locaux	Echelle zonale	Echelle zonale	manque de volonté et d'initiatives locales - Manque d'aménagement des pistes - faible production de et détérioration de l'économie locale - manque de politique de promotion de consommation des produits extérieurs - faible consommation locale des produits commercialisés et commercialisables	-difficulté à écouler les produits locaux -non accessibilité aux denrées alimentaires surtout céréales -non aménagement des pistes -moins des produits locaux à écouler sur le marché	-Nombre important du cheptel-positionnement stratégique de la zone de Kolé par rapport à la ville de Mao	-mise en place et formation des comités de gestion *-Aménagement* des hangars en matériaux durables -création et construction des nouveaux marchés

			- faible pouvoir d'achat des paysans			
3. Faible développement des activités artisanales	Echelle zonale	Echelle zonale	manque d'organisation des artisans - Faible présence des établissements des microcrédits -respect des principes de la religion musulmane en matière de crédit - difficulté de trouver des matières premières sur place, coût de transport et d'achat élevés des matières premières importées	-Non amélioration des revenus des artisans -produits artisanaux de moindre qualité	-nombre important et diversifié des artisans -demande locale assez importante	-organisation des artisans -formation des artisans - l'installation des ateliers de forge artisanale, de menuiserie, de couture
4. Faible progression des activités commerciales	Echelle zonale	Echelle zonale	-manque d'organisation des commerçants -insuffisance des sources de financement -non aménagement des pistes -faible animation des marchés locaux existants - faible présence des établissements de microcrédits	- détérioration des revenus des commerçants - accroissement des dépenses de transport en d'importation	-nombre important du cheptel -demande croissante des denrées alimentaires et des produits de première nécessité	-organisation et formation des commerçants -plaidoyer pour l'implantation des établissements microcrédits -création de caisse mutuelle d'épargne et de crédit

2.3.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- l'enclavement de la zone
- l'insuffisance des marchés locaux
- les activités artisanales peu développées
- les activités économiques peu développées

2.3.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- désenclaver les zones par l'aménagement des pistes ;
- promouvoir les activités économiques des deux zones par la construction et l'équipement des infrastructures économiques et touristiques, la mise en place des comités de gestion de ces infrastructures, la formation des membres desdits comités etc.

2.4. DOMAINE SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation		Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
	Zone de Kekedina	Zone de Woli				
1. Fort taux de mortalité de la population en générale et maternelle et infantile en particulier	Echelle zonale	Echelle zonale	-faible fréquentation de centres de santé - conditions d'accouchement déplorables - manque de/faibles visites de CPN et suivis postnatale - mariage précoce - grossesses rapprochées - Insuffisance de la sensibilisation des Populations sur les techniques et pratiques préventives - difficulté d'évacuation rapide des patients -faible couverture sanitaire - consommation d'eau non potable	-cas fréquent des décès à domicile - invalidité des personnes actives au développement - Décès fréquents des femmes par suite d'accouchement et de mort-né, d'avortement - opération Césarienne - complication des maladies - Fréquence et persistance des maladies hydriques	-existence des centres de santé et du personnel soignant dans la zone, -existence du district et de la délégation sanitaires -existence des charrettes et des ambulances dans certains centres de la zone, -subvention des soins (soins gratuits) des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes -présence des partenaires d'appui	- sensibilisation de la population sur l'importance de fréquentation des centres de santé et du planning familial et la santé de reproduction - formation du personnel soignant et des matrones - construction et équipement d'autres centres de santé et des maternités
2. Faible accès à l'eau potable	Echelle	Echelle	-manque ou insuffisance des forages et d'autres	- augmentation du temps de travail des	- présence de service d'hydraulique (délégation	- réalisation d'autres forages

	zonale	zonale	sources d'eau potable -panne récurrente des pompes de forages - -croissance démographique	femmes - maladies fréquentes - difficultés d'abreuvement du bétail	d'hydraulique), des partenaires d'appui - existence de nappe phréatique peu profonde	- réparation des forages en panne - formation des membres des comités de gestion des forages
3. Fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme, etc.	Echelle zonale	Echelle zonale	-défécation à l'aire libre - Prolifération des moustiques - non /faible respect des règles d'hygiène -Insuffisance d'eau potable ou mauvaise qualité de l'eau dans les puits et forages - pollution des eaux des puits et des forages - mauvaise gestion des ordures ménagères et autres déchets - malnutrition	- la prolifération du péril fécal - cas des malades fréquents - interruptions de grossesse et d'affaiblissement des femmes responsables lors de l'accouchement - avortements fréquents, stérilité, persistance des maladies	- présence de service et personnel de santé, de service d'hygiène et d'assainissement au district sanitaire de Mao	-sensibilisation de la population pour l'utilisation des moustiquaires - formation des relais communautaires - sensibilisation des chefs de ménages sur l'intérêt de réalisation et d'utilisation des latrines - mise en place et formation des membres des comités d'hygiène et d'assainissement dans les villages
4. Propagation du VIH/SIDA et IST/MST	Echelle zonale	Echelle zonale	- sensibilisation insuffisante de la population sur le VIH/SIDA et IST -Méconnaissance des personnes infectées - faible pouvoir des femmes - refus d'utiliser les préservatifs - intention de propager le VIH/SIDA et IST	-Taux de contamination sera très élevé - nombre croissant des orphelins/veuves de SIDA - pauvreté croissante dans le milieu	-existence des centres de santé et du personnel soignant, de district et délégation sanitaires - existence de point focal /SIDA et de l'Association des personnes vivant avec le VIH -présence des partenaires d'appui	-Information et sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST - formation des pairs éducateurs

2.4.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants
- fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme
- faible accès à l'eau potable

- propagation du VIH/SIDA et IST

2.4.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer la couverture sanitaire des zones par la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires et d'assainissement, par la formation du personnel soignant et des matrones, par la sensibilisation des populations sur l'importance de la fréquentation des centres de santé ;
- faciliter l'accès à l'eau potable par la réalisation ou la réhabilitation des forages, la création des comités de gestion des points d'eau, la formation et la sensibilisation des membres desdits comités sur l'hygiène et l'assainissement ;
- lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST par l'information et la sensibilisation de la population sur les dangers du VIH/SIDA et des IST/MST, la formation des pairs éducateurs)

2.5. DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation		Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
	Zone de Kekedina	Zone de Woli				
1. Conditions d'apprentissage des enfants déplorables (précarité des conditions d'étude)	Echelle zonale	Echelle zonale	-très faible dynamisme des APE - manque des salles de classe en matériaux durables) -absence des points d'eau et latrines dans la cour de l'établissement -inexistence des clôtures des établissements scolaires -cours irréguliers et écourtés -manque d'équipement - absence de bibliothèque -insuffisance notoire/manque des enseignants qualifiés -non intégration des lauréats de l'ENIB -absentéisme de certains enseignants	- perturbation du calendrier scolaire - baisse de niveau des élèves - redoublement - abandon des études	-existence d'un nombre important d'enfants en âge de scolarisation -existence de Service d'encadrement et des partenaires d'appui -bonne capacité des parents de mobiliser les fonds - existence des enseignants formés non intégrés - existence des lauréats des écoles normales d'enseignement	- former le personnel enseignant et les responsables des APE -construire et équiper les salles de classe - réaliser les forages et latrines au sein des établissements scolaires -planter les arbres dans les établissements scolaires - construire et équiper les écoles - plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés
2. Faible scolarisation des enfants	Echelle zonale	Echelle zonale	-refus de la plupart des parents d'envoyer leurs enfants à l'école française -pesanteurs socioculturelles et religion -faible sensibilisation sur l'importance de la scolarisation des enfants, etc -déperdition scolaire importante surtout des filles -mobilisation des enfants pour le gardiennage des animaux domestiques	- augmentation du nombre des analphabètes dans la localité - Frein au développement socio-économique et culturel, et à la protection	- nombre important d'enfants scolarisable - présence de Délégation de l'Education National et Inspection Pédagogique de l'Enseignement - présence des partenaires d'appui en matière d'éducation	-Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants - sensibilisation des parents pour l'envoi massif des enfants sans distinction de sexes à l'école
3. Faible promotion des	Echelle	Echelle	- manque d'initiatives locales - manque d'infrastructures	- jeunes moins cultivés - baisse de niveau	- Existence de Service Technique	- sensibiliser les jeunes et parents sur l'importance de la

activités sportives et culturelles	zonale	zonale	socio-culturelles et sportives -désintéressement de la jeunesse -méconnaissance de l'importance des activités sportives et culturelles - pesanteurs socio-culturelles, - manque d'initiatives - ignorance, pauvreté	- pas d'échanges d'expériences - disparition de certaines valeurs culturelles	d'encadrement des activités sportives et culturelles - sages - vestiges - chefferie traditionnelle	promotion des activités sportives et culturelles - création des différentes équipes de foot ball, - l'aménagement et équipement des terrains de sports, - formation des membres des équipes de foot ball -- formation des responsables des équipes sportives - organisation des manifestations culturelles et sportives
4. Fréquent et massif exode rural	Echelle zonale	Echelle zonale	- faible production agropastorale dans la localité - sous-équipement des activités agricoles existantes - diminution continue des revenus - insécurité alimentaire et malnutrition fréquentes - manque de progression des activités commerciales dans le milieu - conditions naturelles défavorables - chômage - manque d'infrastructures socioculturelles - manque de qualification professionnelle des jeunes - fort taux de déperdition scolaire	- villages vidés des bras valides - abandon des femmes et des enfants - décroissance de l'économie locale et de la promotion sociale - frein pour le développement des projets communautaires - pauvreté, oisiveté,		- organisation des manifestations culturelles et sportives - Promotion des AGR pour les jeunes et autres bras valides - la formation sur les activités génératrices des revenus.
5. Nombre très important et croissant des analphabètes	Echelle zonale	Echelle zonale	- manque d'alphabétisation des adultes -refus d'aller à l'école - ignorance de l'importance de l'école et de l'alphabétisation -mariage précoce des filles	- Manque des compétences dans les villages - frein au développement socio-économique et	-existence de Service d'Alphabétisation et des agents alphabétiseurs - nombre important des adultes (de deux	- sensibilisation des adultes pour leur inscription massive au cours d'alphabétisation fonctionnelle - Création, construction et équipement des centres d'alphabétisation - plaidoyer auprès de la Délégation

			- pesanteurs socioculturelles - manque de centre d'alphabétisation	culturel,	sexes) en âge d'alphabétisation	Régionale de l'Education Nationale pour l'affectation des agents alphabétisateurs

2.5.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- précarité des conditions d'étude
- faible scolarisation des enfants
- fréquent et massif exode rural
- nombre très important et croissant des analphabètes
- faible développement des activités sportives et culturelles

2.5.3 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage trois axes prioritaires de développement suivants :

- améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones par la construction et l'équipement des infrastructures éducatives, la formation du personnel enseignants et des responsables des APE, la sensibilisation des parents d'élève pour la scolarisation des enfants, par le plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés etc…..
- Promouvoir les activités culturelles et sportives (par la sensibilisation des jeunes et parents sur l'importance des activités sportives et culturelles, par la création des infrastructures culturelles et sportives, par la création des équipes de foot – ball, par la formation des membres des équipes de foot – ball, par l'organisation des manifestations culturelles et sportives etc...).
- Promouvoir l'alphabétisation des adultes par la sensibilisation des adultes pour l'inscription au cours d'alphabétisation fonctionnelle, la création, la construction et l'équipement des centres d'alphabétisation, par le plaidoyer pour l'affectation des agents alphabétisateurs etc...)

2.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation		Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
	Zone de kekedina	Zone de Kekedina				
1. Statuts socio-économiques défavorables des femmes	Echelle zonale	Echelle zonale	- pesanteurs socioculturelles et religion -manque d'organisation de lutte pour les femmes -méconnaissance des rôles socio-économiques joués par femmes - manque/faible d'encadrement technique et formation des femmes pratiquant l'agriculture et l'élevage	-manque/sous-scolarisation des filles -fort taux d'analphabétisme des femmes -vulnérabilité et pauvreté accrue des femmes - faible/manque participation aux réunions et dans les organes de décision - faible production agropastorale et revenu - pauvreté accrue des femmes	-Existence de Service Social - bonne volonté et disponibilité des autorités traditionnelles et administratives locales à accompagner la promotion du genre à tous les niveaux - présence des partenaires d'appui - existence des groupements féminins avec de liquidité dans la caisse	-sensibilisation à la création des organisations féminines - sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles - sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation des femmes - formation des responsables des organisations féminines sur les techniques de prise de parole devant un public - l'installation des ateliers de coutures
Surcharge des travaux des femmes	Echelle zonale	Echelle zonale	- travaux de ménage et champêtres - Difficulté d'approvisionnement en bois de chauffe - inexistence/insuffisance des marchés permanents ni hebdomadaires			- Installation des moulins - réalisation des forages - formation des femmes membres des groupements sur les techniques de construction et de vulgarisation des foyers améliorés
3. Analphabétisme élevé chez les femmes	Echelle zonale	Echelle zonale	-poids des pesanteurs socioculturelles - manque de sensibilisation		- Existence du service de l'alphabétisation - nombre important des	- sensibilisation des chefs de ménages et femmes en alphabêtes sur l'importance

			sur l'importance de l'alphabétisation des femmes, des centres d'alphabétisation et d'agents alphabétiseurs dans la localité		femmes analphabêtes - bonne volonté des femmes	de l'alphabétisation installation des centres d'alphabétisation - plaidoyer au service d'alphabétisation pour l'affectation des agents alphabétisateurs
4. faible/manque de développement des activités génératrices des femmes	Echelle zonale	Echelle zonale	- faible organisation des femmes -.insuffisance des moyens financiers et matériels -faible accès au crédit/faible présence des établissements de microcrédit -faible connaissance en techniques de bonne gestion des activités génératrices des revenus	-pauvreté et vulnérabilité croissantes des femmes	- existence de service d'encadrement technique des organisations paysannes (ONDR, etc) - présence des partenaires d'appui (PNSA, SIF, ACF, PADL-GRN, PAM, etc.)	- sensibilisation des femmes pour la création des groupements dynamiques - promouvoir les activités génératrices des revenus pour les groupements féminins par des formations
5. Sous-scolarisation et forte déperdition scolaire des filles	Echelle zonale	Echelle zonale	-mobilisation des filles dans les travaux domestiques et petits commerces -pesanteurs socioculturelles -préjugés négatif sur l'éducation des filles -mariage précoce -religion	-fort taux d'analphabétisme des femmes	- Existence de l'Inspection Pédagogique de l'Enseignement et de Délégation de l'Education Nationale - Existence des partenaires d'appui (PAM, UNICEF, etc.)	- sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles
6. Une insécurité alimentaire permanente	Echelle zonale	Echelle zonale	-sécheresse fréquente -ennemis des cultures -épidémie et épizooties -dépendance des aléas climatiques -systèmes de production peu performants -croissance démographique -vulnérabilité et pauvreté des ménages -insuffisance des structures	-enfants, femmes enceintes et femmes allaitantes malnutris	- existence de nombreux ouadis favorables au développement des cultures maraîchères et arbres fruitiers y compris les bananiers -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu	-Mise en place des banques céréalières communautaires dans les villages -amélioration des matériels agricoles et techniques culturales -développement des cultures maraîchères dans les ouadis - information et

			de stockage des céréales et autres produits agricoles -manque d'organisation des producteurs dans la phase post-récolte -mauvaise gestion des appuis extérieurs -faible connaissance des techniques de conservation -forte dépendance à l'égard du marché/faible production céréalière des ménages locaux due aux socioculturelles		(gros élevage et petits ruminants) -Existence de Service Social et l'ONASA à Mao (chef-lieu de la Région et du Département du Kanem) -existence des services d'encadrement agricole et pastoral (ONDR, service d'élevage, etc.) - présence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, etc)	sensibilisation des chefs de ménages sur l'intérêt de la bonne gestion des récoltes - sensibilisation et formation des responsables des groupements sur la prévention et la gestion des crises alimentaires
7. Une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	Echelle zonale	Echelle zonale	analphabétisme, faible poids économique, -insécurité alimentaire des ménages - mauvaise qualité des soins apportés aux enfants et aux femmes -mauvaises pratiques d'alimentation -pratiques d'allaitement maternel inadéquat -méconnaissance de l'alimentation saine et équilibrée -mauvaise hygiène alimentaire et du milieu -manque de volonté de certains parents de bien nourrir leurs enfants -rupture des vivres -faible accès à l'eau potable et aux services de santé	-fragilité des enfants et femmes devant diverses maladies -mortalité infantile et maternelle récurrente	- existence de nombreux ouadis -existence de l'élevage adapté aux conditions naturelles du milieu -Existence de Service Social et l'ONASA à Mao, du District et de la Délégation sanitaire, - présence des partenaires d'appui (ACF, PAM, SIF, PNSA, UNICEF, MDM, etc)	-Sensibilisation des parents pour une bonne alimentation -sanction (par autorités locales) en cas de la persistance des comportements favorables à la malnutrition des enfants -développement des cultures maraîchères et divers arbres fruitiers y compris les bananiers dans les ouadis -Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie

2.6.2 : Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards……)
- surcharge des travaux domestiques des femmes
- analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles
- faible/manque de développement des activités génératrices des femmes
- une insécurité alimentaire permanente
- une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes

2.6.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage l'axe prioritaire de développement suivant :

- améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.) par la sensibilisation à la création des organisations féminines, l' implication et la participation active des femmes dans les organes de décision et les réunions de développement, la sensibilisation sur l'importance du rôle des femmes dans le développement socio-économique, la gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement et dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants et d'elles mêmes, la sensibilisation sur l'importance de l'éducation/alphabétisation des femmes dans leur société, la formation des responsables des organisations féminines sur les techniques de prise de parole devant un public et techniques de sensibilisation, l'installation des ateliers de coutures

2.7. DOMAINE GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation		Cause	Conséquence	Atouts	Pistes des Solutions
	Zone de Kekedina	Zone de Woli				
1. Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants	Echelle zonale	Echelle zonale	- Mauvaise gestion des ressources financières et matérielles - très faible voire manque de mobilisation des ressources financières propres - mauvaise gestion des financements extérieurs - manque de répartition des responsabilités des acteurs - Pas de suivi rapproché des responsables par la base - mauvaise compréhension de la vie associative - manque de l'équilibre des pouvoirs et de leur contrôle - manque d'évaluation et de prévention des risques - manque de Vie démocratique au sein de l'association - création opportuniste des organisations	- Manque de confiance - mésentente entre la base et les responsables - disfonctionnement de l'association/du groupement	- Présence de service d'encadrement des Organisations(ONDR) Paysannes des partenaires d'appui	- sensibilisation sur la bonne gestion des ressources -la formation des responsables des associations et groupements existants sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance - sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
2.mauvais règlement des conflits	Echelle zonale	Echelle zonale	- Corruption - Intérêt personnel - Influence de haute personnalité - résolution non objective des conflits -la mauvaise gestion des ressources communautaires	- persistance de conflit dans le village - Division de la population - Conflit entre les clans - Disparition de bien social	- présence de sécurité et de l'autorité administrative à Mao non loin de la zone	- sensibilisation sur l'importance de la justice et la cohésion sociales - sensibilisation sur la -- lutte contre la corruption - formation des chefs de villages sur le droit et le devoir

3.Vol de bétail	Echelle zonale	Echelle zonale	- insuffisance des agents de sécurité et d'organisation sociale, à la complexité de certains hommes de la localité, - la divagation des animaux surtout pendant la nuit en brousse	- baisse des revenus des éleveurs -dégradation de la cohésion sociale due à la complexité de certains hommes de la localité	-présence des autorités administratives et de service de sécurité	- mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail - plaidoyer auprès de l'administrative pour la sanction effective des voleurs de bétail

2.7.2 Problèmes majeurs

L'analyse du diagnostic dans ce domaine a permis de relever les problèmes majeurs suivants :

- mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants
- mauvaise gouvernance locale
- mauvais règlement des conflits sociaux
- vol de bétail

2.7.4 : Les axes prioritaires de développement

De ces problèmes, il se dégage les axes prioritaires de développement suivant :

- Promouvoir la bonne gouvernance locale par la création des comités de gestion de conflits intercommunautaires, la sensibilisation des autorités locales et membres des associations et groupements sur l'importance de la justice et la cohésion sociales, la formation des responsables des associations et groupements sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance etc,

III-SOMMAIRE DES AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Le sommaire des différents axes prioritaires de développement pour les zones de kekedina et de Woli est présenté dans le tableau ci-après :

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage, pêche	• faible production agricole • dégradation ou perte des sols cultivés et cultivables • baisse de la production animale (gros et petit élevages) ; • exploitation non durable des ressources halieutiques et (ou lac, mare et	• accroître la production agricole ; • améliorer la production animale ; • améliorer la production halieutique.

	leurs ressources).	
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	• la détérioration continue du climat • la disparition des ressources en bois; • la disparition des animaux sauvages • la dégradation des sols • la diminution des eaux de surface et baisse du niveau de la nappe phréatique • la désertification accélérée • les activités économiques peu développées • les activités touristiques inexistantes	• Gérer durablement les ressources naturelles disponibles ; • promouvoir les activités d'écotourisme.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, …)	• l'enclavement de la zone • l'insuffisance des marchés locaux • les activités artisanales peu développées	• désenclaver les zones ; • promouvoir les activités économiques des deux zones ;
Santé-Eau potable-Assainissement	• taux élevé de mortalité de la population surtout pour les femmes et les enfants • fréquence des maladies épidémiques et Persistance de maladies diarrhéiques, paludisme • faible accès à l'eau potable • propagation du VIH/SIDA et IST	• améliorer la couverture sanitaire des zones; • faciliter l'accès à l'eau potable ; • lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	• précarité des conditions d'étude • faible scolarisation des enfants • fréquent et massif exode rural • nombre très important et croissant des analphabètes • faible développement des activités sportives et culturelles	• améliorer les conditions d'étude et de la scolarisation des enfants des deux zones • Promouvoir les activités culturelles et sportives (par la sensibilisation des jeunes et parents ; • promouvoir l'alphabétisation des adultes dans les zones
Affaires sociales-Genre	• statuts socio-économiques défavorables des personnes vulnérables (femmes, jeunes, vieillards……) • surcharge des travaux domestiques des femmes • analphabétisme élevé chez les femmes et la sous-scolarisation des filles • faible/manque de développement des activités génératrices des femmes • une insécurité alimentaire permanente	• améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées etc.)

	• une malnutrition fréquente chez les enfants, les femmes enceintes et allaitantes	
Gouvernance-Paix - Sécurité	• Mauvaise gouvernance au sein des associations et groupements existants • La persistance de l'injustice sociale • Le vol de bétail	• Promouvoir la bonne gouvernance locale

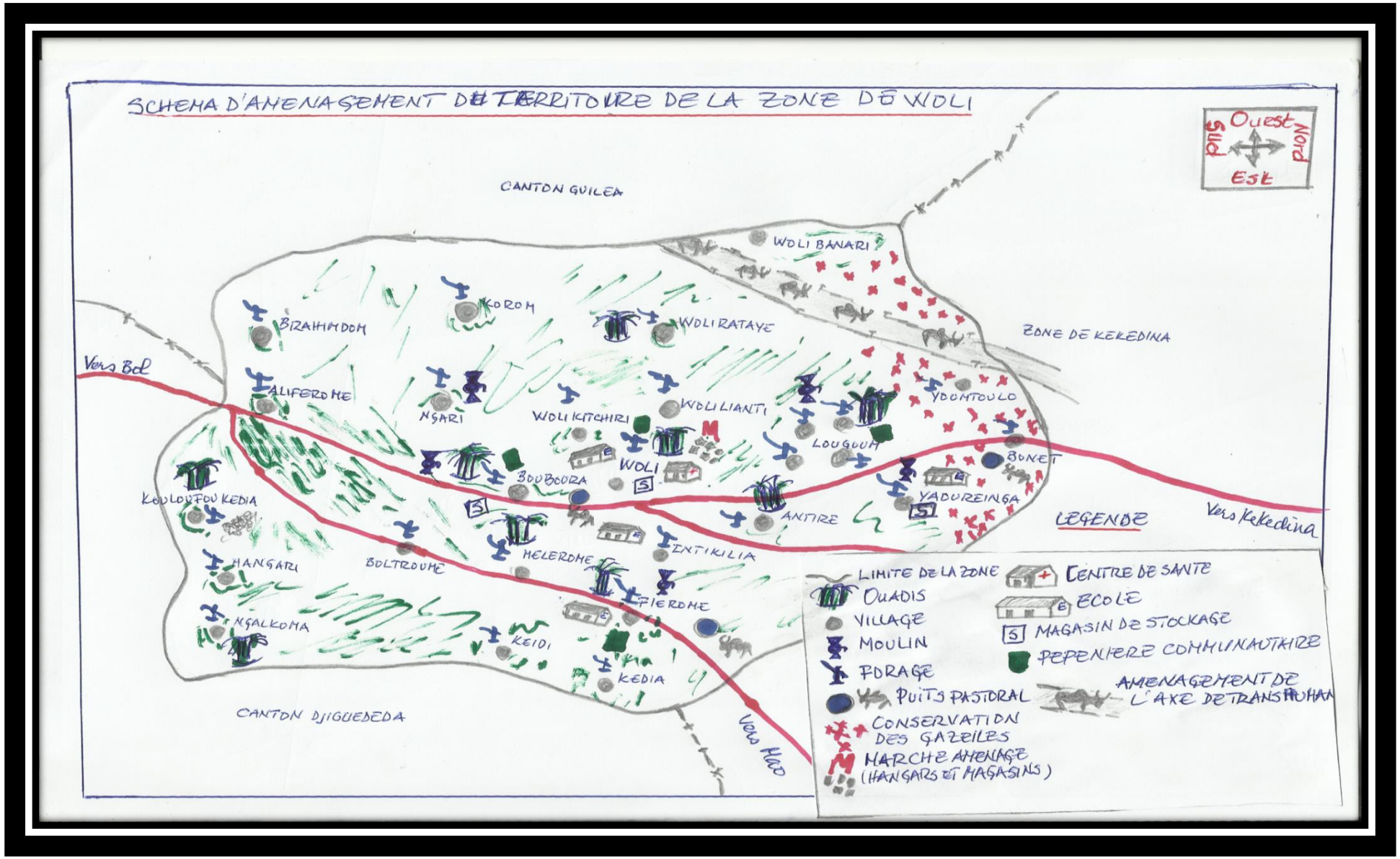

Carte 3 : Schéma d'aménagement du territoire de la zone de Woli

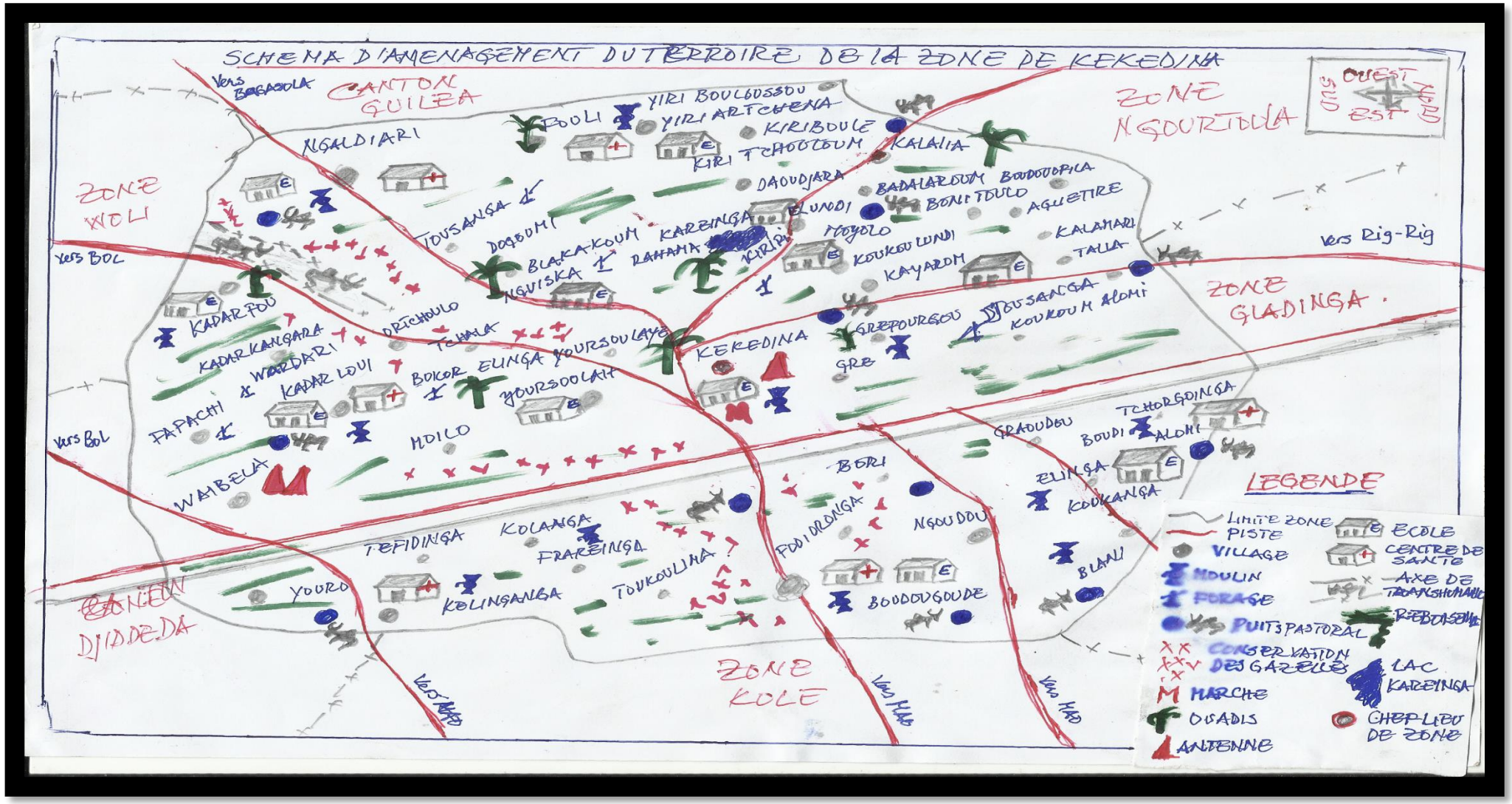

Carte 4 : Schéma d'aménagement du territoire de la zone de Kékédina

IV - PROJETS DE DEVELOPPEMENT POUR SUR LA DUREE DU PLAN

Pendant l'atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL, les populations des zones de Kekedina et Woli ont réparti par domaine pour les 4 années à venir les projets en tenant compte de leurs capacités organisationnelles et financières. Ces projets et leurs coûts sont récapitulés par domaine et par an dans les tableaux ci – après.

4.1. DOMAINE AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

								Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	**Titre du projet**	**Qtité**	**Localisation**		**Promoteur**	**Coût**	Disponibilité financière	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**Bailleur potentiel**	**Début probable**	**Durée**
			Zone de Kekedina	**Zone de Woli**										
.Accroître production agricole	Réalisation des cultures maraichères	18,4ha soit 0,8 par gpt	Kekedina Myolo Gréfourgou Yoursoulah Ngal-Diari Koukanga Kadar Loui Keiri Kadarfou Rahama	Lougoum kirikolé Bouboura Woli Woli Fiérom Guidi Intchikilia	Alnadja ;Alafia ; Machallaou ;Nidorou ; Bonou ; Choukrane ; Bonou ; Allah Djaba ; Al-Rahama ; Kilatoulo ;Fayala ; Allah-Djaba ; Nima ; Matafew ; Nima ; Allah Frasrouné ; Gpt mixte	63284500 soit 2 751 500 par projet	11500000 soit 500 000 par projet	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		

					« Kiri-Kolé » ; Gpt mixte « Dieudonné » ; Fadala ; Nima ; Bonou ; Choukrane									
	Formation des agriculteurs sur les techniques de préparation et traitement avec de produit phytosanitaire	2 séances soit/ans	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs et ADZ	3 295 400	100 000	x		x		FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT, FSD(Ambassade de France), Amabassade des Etats-Unis d'Amérique,		1 mois
	Installation des boutiques d'intrants et matériel agricoles	02	Echelle zonale(Kekedina	Echelle Zonale(Woli)	Nima et Association des Producteurs et ADZ	37 000000 (soit 18 500 000 par boutique d'intrants	5 200 000 (soit 2 600 000 par boutique d'intrants	X	X	X	X	FAO, PNSA, PADL-GRN/UE, ETAT,		
	Installation et vulgarisation des champs Ecoles	12 champs écoles soit 3/an	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs et ADZ	1 260 200	450 000	X	X	X	X	ONDR/ PNSA		
	Réalisatio	1	Echelle	Echelle	Nima et	7 230	980 000			X		FAO, PNSA,		

	n de visite d'échanges avec les producteurs du Sud du pays	visite	zonale	zonale	Association des Producteurs et ADZ	400						SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		
	Formation des agriculteurs sur les techniques de production	2 séances soit 1/2 ans	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs , ADZ et ONDR	4 900 000 (soit 2 450 000 par zone)	500 000 (soit 250 000 par zone)	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		
	Formation des producteurs semenciers	1 séance	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs et ADZ	1130000(Soit 565000 par zone)	300000(soit 150 000 par zone)	X				FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		
	Production et vulgarisation des semences améliorées	148 villages	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs et ADZ	3360000(soit 1 680 000 par zone	420000(soit 210000 par zone)	X	X	X	X	FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		
2. Améliorer la production animale	Réalisation des puits pastoraux	16	Kélinganga Ngoudou Boudougoudé-Yarwa Fodi-oronga Grefourgou Kalalia Moyolo Djaousanga Koukanga Alomi	Bonet Woli Fierome Guidi	Comite de gestion de puits	93465600 soit 5 841 600 par puits	8000000 soit 500 000 par puits		X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT, PROHYPA, Autres		

			Mosquée Blani Kassatcha Kadar LouiKéiri											
	Elevage des chèvres	600 chèvres	Kekedina Lindi Yoursoulah Ngal-Diari	Lougoum kirikolé Bouboura	ALNADJA Afia Nidorou ASDIK Allah Yarfana Barré Allah Djab Al-Rahama Kiri-Kolé Dieudonné	1 200 000 1 200 000 1 200 000 1 200 000 1 200 000 1 200 000 1200 000 1200 000 1200 000 1200 000	550 000 550 000 550 000 550 000 550 000 550 000 550 000 550 000 550 000 550 000	X	X			FAO, PNSA, SOS SAHEL, ACF, ETAT		
	Organisation des campagnes de Vaccination des animaux	8	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs et ADZ	310 000	150 000	X	X	X	X	FAO, PNSA, ACF, ETAT,		
	Alimentation des bétails en tourteaux, sons de céréale	20 tonnes soit 5/an	Echelle zonale	Echelle zonale	Associations des producteurs	2410000 par an	1200 000 par an	X	X	X	X	FAO, PNSA, ACF, ETAT,		
	Formation des Auxiliaires d'élevage	148 personnes	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs et ADZ	2 655 000	350 000	X				FAO, PNSA, FONAP, ETAT,		
	Création des	02	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association	6 953 500	2 150 000		X			FAO, PNSA,		

	pharmacies vétérinaires				des Producteurs et ADZ							ACF, ETAT		
	nstallation des parcs de vaccination	02	Echelle zonale	Echelle zonale	Nima et Association des Producteurs et ADZ	1 560 000	550 000		X	X	X	FAO, PNSA, Etat, PROHYP		
	Aménagement de l'axe de transhumance Woli Banari – Lougoum – Kekedina – Boudougoudé – Ngoudou – Blani	50 km	Kekedina Bodougoude Ngoudou Blani	Wolibanari Lougou	Association des éleveurs	1.536.000	300.000					FAO, Etat, PROHYP,		
3. améliorer la production halieutique	Formation des mareyeuses	01 séance	Karinga , Moylo et Boudougoudé		Groupement des Pêcheurs et ADZ	1365 000	273 000	X				FAO, FONAP, PADL-GRN/UE, ETAT,		
	Equipement des mareyeuses	01		Karinga	Gpt des mareyeuses	3000 000	600000					FAO, PNSA, SOS SAHEL, FONAP, PADL-GRN/UE,		
	réalisation de la pisciculture	01	Myolo		Gpt des Pêcheurs et ADZ	6 320 000	948 000	X				FAO, PNSA, ETAT, CESADEP		
	Sensibilisation des pêcheurs	02	Karinga , Moylo		Groupement pêcheurs, ADZ	2050000(soit 512 500 par	307 500(soit 76 875 par an)	X	X	X	X	FAO, PNSA, PADL-		

	sur les techniques de pêche					an)						GRN/UE, FSE/ETAT,		
	Mise en défens halieutique	01	Karinga		Groupement pêcheurs, ADZ et Chef de Cantonnement Forestier			X	X	X	X	FAO, PNSA, PADL-GRN/UE, FSE/ETAT,		
	Equipement des pêcheurs	09 pêcheurs	Karinga , Moylo		Groupements des Pêcheurs, ADZ	2 500 000	500 000	X				FAO, PNSA, FSE/ETAT,		
					Total									

4.2. DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

								Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	**Titre du projet**	**Qté**	**Localisation**		**Promoteur**	**Coût**	**Disponibilité financière**	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**Bailleur potentiel**	**Début probable**	**Durée**
			Zone de Kekedina	Zone de Woli										
Gérer durablement les ressources naturelles disponibl	Réalisation de reboisement dans les cours et aux alentours	3000 plants soit 50 plants/ an/ APE 600	Kekedina ; Kelinganga ; Mailoh ; Koukanga ;Yoursoulah ; Ngal-Diari ; Boudougoude ; Balawa ; Lindi ; Moylo ; Kayarom ;	Woli ;Fiero meIntikialia ;Yaoureinga	15 APE/ODV COSAN, ADZ	24000000 soit 1 600 000 par école par an	6000000 soit 400 000 /école/an	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, PADL-GRN/UE, FONAP, FEM-PNUD,		

es	des écoles et centres de santé	plants soit 50 plants/ an/COS AN	Nguiska ; Boudougoude ; Rountou ; Kalamari ; Kékédina ; Boudougoud é ; yarwa Kélinganga,			4800000 soit 1 600 000 par centre de santé par an	1200000 soit 400 000/ centre de santé/an	X	X	X	X			
	Installation des pépinières	19	Kadarfou Kadar Louikeiri Kolanga BoodougoudéBalawa Youro Ngoudou Kekedina Gréfourgou Bokorélinga Foulikasou Lundi 2 KoukoumAlomi Koukanga Alomi-Mosquée	Lougoumkirikolé FieromFitey Lougoum Brahimbotey Bouboura Woli	Al-nadja; Al-nadja /al khair; Al-Afia; ODV; Al-nadja; ODV; Kidé ; Allah frasrou ; Nima ; ODV ; Barré ; ODV ; Allah Djaba ; ODV ; Kiri-Kolé ; Boudu ; Al-Noudjoum ; Faîdé ; Fadallah	40102350 soit 2 110 650 par gpt	6650000 soit 350 000 par gpt	X				FSE/Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de Farnce), FONAP, FEM-PNUD		
	Reboisement communautaire	59200 plants soit14800 plants/ an	Echelle zonale	Echelle zonale	ODV de chaque village, ADZ	2 625 000 par village	425 000 Par village	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		

	Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de plantation et d'entretien des arbres	1 séance	Kekedina Moilo Gréfourgou Yoursoulah Ngal-Diari Kadarfou	Woli Fiérom Guidi Intchikilia	Union des Groupements féminins ALNADJA Yawahabou Rénaissance Haihairom Indidayé Baab-Alcherif Allah Hair Alafei Al-Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Union des Groupements Feminins de Woli Yafata Nadja Allah Kossodo Nadja	10597500	1000000	X				FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM, FAO, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'amérique, FEM-PNUD		

	Reboisement par les groupements féminins	10400 plants soit 100 plants/ an/ gpt féminin	Kekedina Moilo Gréfourgou Yoursoulah Ngal-Diari Kadarfou	Woli Fiérom Guidi Intchikilia	Union des Groupements féminins ALNADJA Yawahabou Rénaissance Haihairom Indidayé Baab-Alcherif Allah Hair Alafei Al-Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Union des Groupements Feminins de Woli Yafata Nadja Allah Kossodo Nadja	26280830	1200000	X	X	X	X	FSE(Etat), PADL-GRN/UE, PAM, FAO, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'amérique, FEM-PNUD		

	Formation des femmes membres de groupements sur les techniques de construction et vulgarisation des foyers améliorés	520 femmes soit 130 femmes/an	Kekedina Moilo Gréfourgou Yoursoulah Ngal-Diari Kadarfou	Woli Fiérom Guidi Intchikilia	Union des Groupements féminins ALNADJA Yawahabou Rénaissance Haihairom Indidayé Baab-Alcherif Allah Hair Alafei Al-Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Union des Groupements Feminins de Woli Yafata Nadja Allah Kossodo Nadja	12157500	1200 000	X	X	X	X	FSE(Etat), FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'amérique, FEM-PNUD,		

	Formation des auxiliaires de l'environnement sur les techniques de la protection des ressources naturelles	1 séance	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ/ODV	2 460 000	100 000		X			PAM, FAO, Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD (Ambassade de Farnce)		
	Sensibilisation de la population sur les techniques et pratiques de gestion durable et rationnelle des ressources naturelles, la loi n°14	4 campagnes	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ/ODV, Chef de Cantonnement Forestier	3 000 000 (soit 950 000 par an)	500000(Soit 250000 par an)	X	X	X	X	PAM, FAO, Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de Farnce),FEM-PNUD,		
	Formation des membres des équipes de foot bal	1 séance	Kekedina centre	Woli centre	Bureau des équipes de foot bal et ADZ	3 117 000	250 000	X				Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
	Reboisement plants par les équipes de football	800 plants soit 100/an/ équipe	Kekedina centre	Woli centre	Bureaux équipes de football et ADZ,	26280830 (soit 6 570 280 par an)	12000000 (soit 3000000/ an/ensemble des équipes	X	X	X	X	FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de Farnce), ,FEM-PNUD,		

	Formation des pêcheurs, mareyeuses et jardiniers sur les techniques de plantation des arbres	1 séance	Karinga		Groupements des Pêcheurs, des Mareyeuses	768 000	153 000	X				FSE/Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de Farnce), FEM-PNUD,		
	Fixation des dunes de sable autour du lac de Karinga	1000 plants soit 250/ an	Karinga		Grpts des Pêcheurs, Mareyeuses, Jardinier et ADZ	13 000000 (soit 3 250 000 par an)	1 950 000 (soit 487 500 par an)	X	X	X	X	, FSE/Etat, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD/Etat, (Ambassade de Farnce),		
Promouvoir les activités d'écotourisme	aménagement des sites touristiques	2 sites	Karinga, Moyolo		Comités de Développement de l'écotourisme, ADZ	4201000 soit 2100 500/ site	400000 soit 200 000/ site		X	X		Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Sensibilisation sur l'importance de l'écotourisme	4 seances	Karinga, Moyolo		Comités de Développement de l'écotourisme, ADZ	1200000 soit 300000/an	400000 soit 100000 par an	X	X	X	X			
					Total									

4.3. DOMAINE ECONOMIE (COMMERCE, TRANSPORT, CAISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT, ARTISANAT, ETC.)

								Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	**Titre du projet**	**Qtité**	**Localisation**		**Promoteur**	**Coût**	**Disponibilité financière**	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**Bailleur potentiel**	**Début probable**	**Durée**
			Zone de Kekedina	**Zone de Woli**										
Désenclaver la zone	Aménagement des pistes	100Km	Echelle zonale	Echelle zonale	ODV	860000 par village	300000 Par village	X	X	X	**X**	FSE/Etat,		
Promouvoir les activités économiques des zones	Installation des boutiques	**5**	Boudougou dé Yarwa Kekedina Fiérom Guidi	Bonou	Al-Gamar Allah-Frasrou	1750000 soit 350 000 par projet	750000 soit 150 000 par projet		X	X		Société islamique SAFI,		
	Commerce des chameaux	22 chameaux	Kekedina	Woli	Machallaou ALNADJA Allah Frasrou Nima Dieudonné	5850000 soit 1 170 000 par projet	2000000 soit 400 000 par projet	X						
	Commerce des petits ruminants (chèvres et moutons)	179	Ngal-Diari Kekedina	Woli	Kilatoulo Fayala Allah-Frasrou Fadala Nima	4650000 soit 930 000 par projet	1650000 soit 330 000 par projet	X	X			Société islamique SAFI, autres à identifier		

	Commerce des bœufs	19 boeufs	Ngal-Diari Kekedina	Woli	Kilatoulo Fayala Allah-Frasrou Fadala Nima	5700000 soit 950 000 par projet	2100000 soit 350 000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Commerce de mil, maïs	20 sacs	Boudougou dé Yarwa Kekedina Fiérom Guidi	Bonou	Al-Gamar Allah-Frasrou	198000000 soit 990 000 par projet	7800000 soit 390 000 par projet	X	X	X		Société islamique SAFI, autres à identifier		
	Création des caisses mutuelles d'épargne et de crédit	2	Kekedina	Woli	Unions de Groupements des Groupements Féminins	3000000 soit 1500 000 par projet	1350000 soit 675 000 par projet		X	X	X	Bailleurs à identifier		
	Aménagement des hangars	2	Kekedina	Woli	Comité de Gestion du marché	(soit 3 345 500 par marché)	1672750 soit 836375/ marché			X	X	Etat et autres à identifier		
	Installation des ateliers de menuiserie	02	Kekedina	Woli	Grpt des Menuisiers et Maçons et ADZ	853 000	330 000			X		Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FSD		
	Formation sur la maçonnerie	30	Kekedina	Woli	Gpt des Menuisiers et Maçons et ADZ	875 450	290 000	X				Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, , FONAP,		
					Total									

4.4. DOMAINE SANTE – EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

								Chronogramme de réalisation						
Axe prioritaire de développement	**Titre du projet**	**Qté**	**Localisation**		**Promoteur**	**Coût**	**Disponibilité financière**	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**Bailleur potentiel**	**Début probable**	**Durée**
			Zone de Kekedina	**Zone de Woli**										
Faciliter l'accès à l'eau potable	Installation des mini châteaux d'eau	**2**	Kekedina	Woli	Comité de gestion de l'eau/ ODV	5000000 5000000	1500.000 1500.000				**X**	Union-Europeen, UNICEF, Hydraulique villageois, SIF	Décembre 2015	
	Réalisation des forages	62	Aguetiré ; AlomiTaya ; Asala ; Assantiré ; Bandalorom ; Blakakoum2 ; Blani 1,3 et 4 ; BlaniBalawa ; BokorElinga ; Bonoutoulo ; Boudi1 et 2 ; BoudouHébila ; LouiBoudou ; Mamati ; Roumi-	Aliferome Antire 1 Antire 2 Antire 3 BoltroumNguidi Brahimdome Intikilia 2 Kadar Kedia Korom	CG/ODV	91500000 soit 1 500 000 par forage	9150000 soit 150.000 Par forage	X				Délégation de l'Elevage et d'Hydraulique/Etat, Délégation de l'Union-Européenne, UNICEF		

			Rami ; Daoudjara ; Djaousanga 2 et 3 ; Dogoumi1 ; Elinga ; Fafachi ; Fanta ; Fodi-Oronga ; FouliWoli ; GraoudouGré ; Kadarmolia ; Kalamari; Kallalia2 ; Kareinga 1 ; Kelindé ; Kirfi ; Kiri Boule ; KinTchouloum ; Kokoromountou ; Koukoumkenia ; KoukoumLindi ; KoukoumMessimi ; Koumoty ; Louilssari ; Moloto ; Moyoleye ; NgalBousso ; NgalBudu ; NgalMouloudou ; NguiskaBoudou ; barbodouty ; Rahamanga ; Rountou2 ; NgalFayala ; NgalKirta ; NgalKoma ; NgalKoula ; Talla ; Tchalla ; Tchorgoinga 1,2 et 3 ; Tefidinga ; Toukoulinga ; Toussanga ; Wardari 1 et 2 ; YiriBouboura; YiriGugey ; Youro et Zoussoulaye	Kouloukedia LougoumBlablimy Lougoum Brhimboty LougoumKirokole Melerom 2 Morom Ngalkoma Ngari Saleh Zaingua WoliKitchiri WoliLianti WoliRataye youmtoulo								, SIF, Etat et Autres à identifier		

	Réhabilitation des forages en pannes	04	Kadar louikeiri Kekedina Gréfourgou	Woli	Comité de gestion de forage	600000 soit 150 000 par forage	200000 soit 50 000 par forage	X				Délégation de l'Elevage et d'Hydraulique/Etat,		
	Formation des comités de gestion des points d'eau	4 séances soit 1/an	Tous les villages ayant des points d'eau	Tous les villages ayant des points d'eau	CGPE	1280000	150 000	x	x	x	x	UNICEF, ACEF, MDM,		
Améliorer la couverture sanitaire dans les zones	Construction et équipement des centres de santé	06	Kelinganga BoudougoudeYarwa Kadar LouiKeiri Ngaldiari Yiri-Artchena Alomi-Mosquée	Woli	Tous les 6 COGES /ODV des villages intéressés	69250000 69250000 69250000 69250000 69250000 69250000 69250000 69250000 69250000 69250000 69250000	6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000 6 925 000	X	X	X		UNICEF, , Etat et Autres à identifier		
	Construction et équipement d'une maternité	**01**	Kekedina		COSAN	10500000	2000000							
	Sensibilisation sur l'hygiène assainissement et la fréquentation de centre	4 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	COGES /ADZ	3 801 680 (soit 950 420 par an)	300 000	x	x	x	**x**	UNICEF, Etat		

	de santé													
	Réalisation des Latrines dans les ménages	1 latrine/ménage	Echelle zonale	Echelle zonale	COGES, ODV/ADZ			X	X	X	**X**			
4. Lutter contre le VIH/SIDA et les IST/MST	Organisation des campagnes de sensibilisation et d'information sur le VIH/SIDA et les IST	4 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	COSAN/ ADZ/ ODV	7000000 (soit 1750 000 par an)	400 000	X	X	X	X	Délégation de Santé, UNICEF, ACEF, MDM,		
	Formation des pairs éducateurs	4 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	COSAN/ ADZ/ ODV	1280000	150 000	x	x	x	x	UNICEF, ACEF, MDM,		
					Total									

4.5. DOMAINE EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

								Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	**Titre du projet**	**Quantité**	**Localisation**		**Promoteur**	**Coût**	**Disponibilité financière**	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**Bailleur potentiel**	**Début probable**	**Durée**
			Zone de kekedina	**Zone de Woli**										

Améliorer les conditions d'étude et de scolarisation des enfants	Construction et équipent des bâtiments de deux(02) salles de classe avec 1 forage et 2 latrines	11 écoles	Ngal-Diari Boudougoude BALAWA Lindi Moylo Kayarom Boudougoude YARWA Nguiska Boudougoude ROUNTOU Kalamari	Intikialia Yaoureinga	Les 11 APE/ODV	418000000 soit 38000000 par projet	41800000 soit 3800000 par projet	X	X			UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier	Aout 2015	
	Construction et équipement de 3 salles de classe avec 1 forage et 2 latrines	**5**	Kekedina Kelinganga Mailoh Koukanga Yoursoula	Woli FIEROME	Les 5 APE/ODV	200000000 Soit 40000000 par projet	4 000 000	**X**		X		UNICEF, PAM, Etat, Autres à identifier		
	Approvisionnement des écoles en matériels scolaires	16 écoles	Kekedina Kelinganga Mailoh KoukangaYoursoulah Ngal-Diari Boudougoude BALAWA Lindi Moylo Kayarom Boudougoude YARWA Nguiska Boudougoude ROUNTOU Kalamari	Woli FIEROME Intikialia Yaoureinga	Les 16 APE/ODV	235 000	110 000	X	X	X	X	UNICEF, PAM, Etat, Autres	Octobre 2015	

	Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école sur 25 sites	100 séances soit 25/an	Echelle zonale	Echelle zonale	APE, Inspection, Directeurs écoles et ADZ	1 875 000 1 875 000 1 875 000 1 875 000 1 875 000 1 875 000 1 875 000	350 000 350 000 350 000 350 000 350 000 1 875 000 1 875 000	X	X	X	X	UNICEF, PAM, PROHYPA, Etat,		
	Formation des responsables des APE sur les techniques de gestion participative d'une école	**1 séance**	Echelle zonale	Echelle zonale	APE, ADZ et Inspection	799 000	200000	X				UNICEF, PADL-GRN/UE, Etat/Délégation de l'Education,		
Promouvoir les activités sportives et culturelles	Aménagement et équipement des terrains de foot bal	16 écoles	Toutes écoles de la zone	Toutes écoles de la zone	Bureau des équipes de foot bal et ADZ et APE	9 693 600 soit 605850/aménagement	100 000 100000	x	x			FSD, Etat/Délégation de Culture, Autres		
	Formation des responsables des équipes de foot bal sur les techniques de conduite et de bonne gestion d'une association sportive	2 séances	Kekedina centre	Woli centre	Bureau des équipes de foot bal et ADZ	799 000	200000	X	X			UNICEF, PAM, PROHYPA, Etat, Autres		

Promouvoir l'alphabétisation dans les zones	Construction et équipement en mobilier fourniture et didactiques d'un centre d'aphtisation	2 centres d'alphabétisation	Kekedina	Woli	ADZ/APE	(soit 8 640 000 par centre d'alphabétisation)	1 728 000 (soit 840 000 par centre d'alphabétisation)		X			UNICEF, PAM, Etat/Fond d'Alphabétisation, Autres		
	Sensibilisation des populations sur l'importance de l'alphabétisation	4 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ/APE	1280000	150 000	x	x	x	x	UNICEF, PAM, Etat/Fond d'Alphabétisation, Autres		
					Total									

4.6. DOMAINE AFFAIRES SOCIALES-GENRE

								Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	**Titre du projet**	**Qtité**	**Localisation**		**Promoteur**	**Coût**	**Disponibilité financière**	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**Bailleur potentiel**	**Début probable**	**Durée**
Améliorer la situation socio-économique des personnes vulnérables (femmes,	Sensibilisation sur l'importance du rôle et de l'implication des personnes	4 séances soit 1 séance/an	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ/ODV, APE, COSAN, Sous-préfet	6651050	340000	X	X	X	X	Etat, PADL-GRN/UE, Ambassade des Etats-Unis		

enfants, personnes âgées etc)	vulnérables dans le processus de développement											d'Amérique,		
	Achat, stockage et vente de mil, maïs, gombo, etc	**05 gpts**	Kekedina Gréfourgou Yoursoulah Ngal-Diari	Woli	ALNADJA Yawahabou Rénaissance Indidayé Allah Hair Rahama Allah Silifé Nadja Yafata	798 000 798 000 798 000 798 000 798 000 798 000 798 000 798 000 798 000 798 000	200 000 200 000 200 000 200 000 200 000 200 000 200 000 200 000 200 000 200 000	X	X	X		Etat, PADL-GRN/UE, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FONAP, autres à identifier		
	Installation des boutiques	**9**	Kekedina Gréfourgou Yoursoulah Ngal-Diari	Woli	ALNADJA Yawahabou Rénaissance Indidayé Allah Hair Rahama Allah Silifé Nadja Yafata	450 000 450 000 450 000 450 000 450 000 450 000 450 000 450 000 450 000 450 000	150 000 150 000 150 000 150 000 150 000 150 000 150 000 150 000 150 000 150 000	X	X	X				
	Elevage des chèvres	**293**	Kekedina Kekedina Yoursoulah Ngal-Diari	Woli	Union des Groupements Feminins de Kekedina et de Woli ALNADJA Yawahabou	975 000 975 000 975 000 975 000	400 000 400 000 400 000 400 000	X	X	X				

					Indidayé Baab-Alcherif Alafei	975 000 975 000	400 000 400 000 400 000							
	Réalisation des cultures maraîchères	20 ha soit 0,8 ha par gpt	Kekedina Moilo Gréfourgou Yoursoulah Ngal-Diari Kadarfou	Woli Fiérom Guidi Intchikilia	Union des Groupements féminins ALNADJA Yawahabou Rénaissance Haihairom Indidayé Baab-Alcherif Allah Hair Alafei Al-Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Allah kossodo Allah Tchoudo Rahama Allah Silifé Nadja Union des Groupements Feminins de Woli Yafata Nadja Allah Kossodo Nadja	62050000 soit 2482 000 par projet	7500000 soit 300 000 par projet	X				Etat, PADL-GRN/UE, FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, FONAP, autres à identifier		
	Mise en place des banques de céréale communautaires	**02**	Echelle zonale(Kekedina centre)	Echelle zonale (Woli centre)	Union des Groupements Féminins de Kekedina et celle de Woli	8500000 8500000	1000 000 1000 000	X				PAM PDL-GRN, FAO		

	Sensibilisation sur les techniques de la prévention et de la gestion des crises alimentaires	04 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	Unions des groupements féminins de Kekedina et Woli, ADZ/ODV	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000	X	X	**X**	**X**	PAM PDL-GRN, SOS-SAHEL, FAO,Etat		
	Sensibilisation des parents sur les bonnes pratiques de nutrition	04 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	Unions des groupements féminins de Kekedina et Woli, COGES/ADZ	3 801 680 (soit 950 420 par an)	290 000	X	X	X	X	UNICEF, ACF, MDM, Etat et Autres à identifier		
	Formation des femmes sur les techniques de préparation de bouillie enrichie	04 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	Unions des groupements féminins de Kekedina et Woli, COGES/ADZ	3150 000	200 000	X	X	X	X	UNICEF, ACF, MDM, Etat et Autres à identifier		
	Création des ateliers féminins de formation en couture	02	Echelle zonale (Ngourtoula centre)	Echelle zonale (Gladinga centre)	Bureaux Gpts féminins et ADZ	5490000 (Soit 2 745 000 par atelier)	1000000(soit 500000 par atelier)			X		FSD (Ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		
	Installation des moulins	**03**	Ngal-Diari Yoursoulah	Fiérom Guidi	Allah Silifé Rahama Allah Kossodo	5 284 500 5 284 500 5 284 500	405 000 405 000 405 000	X	X	X		Ambassade des Etats-Unis d'Amérique		
					Total									

4.7. DOMAINE GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

								Chronogramme de réalisation des projets						
Axe prioritaire de développement	**Titre du projet**	**Qtité**	**Localisation**		**Promoteur**	**Coût**	**Disponibilité financière**	**An 1**	**An 2**	**An 3**	**An 4**	**Bailleur potentiel**	**Début probable**	**Durée**
Promouvoir la bonne gouvernance locale dans les zones	Création des comités de gestion de conflits intercommunautaires	02	Kekedina	Woli	ADZ	200 000	200 000	x				A rechercher		
	Formation des responsables des Associations et groupements sur la bonne gestion d'une association	2 séances	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ	8110000 (soit 4 055 000 par zone)	400000(soit 200000 par zone)	X				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des USA		
	Formation des responsables des groupements et associations sur la vie associative et techniques de rédaction administrative,	2 séances	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ	8110000 (soit 4 055 000 par zone)	400000(soit 200000 par zone)	X				FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique,		

	de montage des petits projets et de stratégies de financement de PDL													
	Formation des responsables des associations et groupements sur les divers thèmes liés à la bonne gouvernance	2 séances	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ	8110000 (soit 4 055 000 par zone)	400000(soit 200000 par zone)	X				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des USA		
	Réaliser des visites d'échanges d'expériences avec les autres responsables des ADZ et ceux du Sud du pays	2 visites	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ	1700000	230 000		X	X		PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des USA		
	Formation des chefs traditionnels sur les techniques et pratique de bonne gouvernance	105 personnes à former	Echelle zonale	Echelle zonale	Bureau ADZ	1965000 (soit 982500 par zone)	300000 (soit 150000 par zone)	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des Etats-Unis d'Amérique	Mais 2015	
	Formation des chefs traditionnels et membres des	2 séances	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ	1965000 (soit 982500 par zone)	300000 (soit 150000 par zone)	X				PADL-GRN/UE, PDVII, FSD (ambassade de		

	CG des conflits sur les techniques de prévention et de gestion des conflits											France), Ambassade des USA		
	Sensibilisation des autorités traditionnelles sur l'importance de la justice et de la cohésion sociales	105 chefs traditionnels	Echelle zonale	Echelle zonale	Bureau ADZ	2880000(soit 1440000 par zone)	400000(soit 200000 par zone)	X	X	X	X	PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des USA		
	Mise en place d'un réseau de contrôle des voleurs de bétail	02	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ, Chefs de zone	**200 000**	100 000	x				PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des USA		
	Plaidoyer auprès de l'administrative de la place pour une sanction effective des voleurs de bétail	4 séances soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ, Chefs de zone	100000	100000	x	x	**x**	**x**	PDVII, FSD (ambassade de France), Ambassade des USA		
	Sensibilisation sur l'importance d'une synergie entre la population et le service de sécurité	4 campagnes soit 1/an	Echelle zonale	Echelle zonale	ADZ, Chefs de zone, Sous-préfet	400000	200000	x	x	**x**	**x**	Etat, autres à identifier		
					Total									

V. MECANISME DE PILOTAGE, DE LA MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D'ACTIONS

La mise en œuvre du présent PDL se fera par un mécanisme et des stratégies définis de manière participative par les acteurs locaux pendant l'atelier zonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL. Les différents points de ce mécanisme et de ces stratégies sont développés ci – après :

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre du PDL sera assurée par le CZD avec l'appui des CVD. L'organe ouvrier est l'ADZ composée des membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des Animateurs Locaux Zonaux. Les membres du Bureau Exécutif de l'ADZ, des membres du CZD et des Animateurs Locaux Zonaux s'attèleront continuellement à la sensibilisation de la populations des zone de Kekedina et de Woli en général et des porteurs des microprojets en particulier afin de lever l'équivoque sur les malentendus qui laissent croire que à certaines personnes qu'une fois le PDL élaboré, les bailleurs de fonds en particulier l'Union à travers le PADL-GRN et autres partenaires qui appuient les programmes et projets qui visent la réduction de la pauvreté interviendront avec des gros moyens sans contrepartie pour réaliser les projets inscrits dans le PDL. A cet les deux zones s'appuieront sur les délégués villageois membres des Organisations de Développement Villageois qui ont suivi de bout à bout tout le processus d'élaboration du PDL pour mieux accomplir la mission de sensibilisation auprès des populations. Le contact régulier avec la population permettra de mobiliser toutes les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL élaboré. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations deux zones avant de solliciter les appuis des partenaires ainsi que ceux de l'Etat. Ces appuis peuvent être sollicités sous forme de crédits, des dons, des legs et des subventions. Le contact avec les différents partenaires au développement ne sera pas perdu de vue pour diffuser le PDL et orienter les porteurs vers ceux-ci. Chaque porteur de projet s'adresser aux bailleurs de son choix et informera le CZD pour permettre d'assurer le suivi du processus de financement.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D'ACTIONS

Le pilotage des actions sera assuré par le CZD mis en place par la population de la zone de Kolé. Cette structure est relayée au niveau des villages par des CVD. Le CZD a pour mission principale de:

- multiplier le PDL élaboré et son résumé et les diffuser auprès des populations des villages de la zone et auprès des partenaires au développement y compris l'Etat(Gouvernement) ;
- veiller à la mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- chercher les informations auprès des partenaires au développement pour mettre à la disposition des populations de deux zones en général et des porteurs des projets en particulier ;
- prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- appuyer les porteurs de projets à monter les projets pour la recherche de financement et de faire le suivi des dossiers de financement auprès des bailleurs contactés ;
- superviser l'exécution des actions ;
- Suivre l'exécution du programme d'actions ;
- rendre compte régulièrement aux populations de deux zones l'état d'avancement des travaux.

Au titre de ces prérogatives, le CZD a élaboré un Plan de Travail Annuel(PTA) pour la première année avec des indicateurs précis qui lui servira de tableau de bord pour le pilotage de la mise en œuvre et le suivi-évaluation des réalisations des projets. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PTA se feront chaque année de la mise en œuvre du PDL par le CZD.

De concert avec les ODV, le CZD assurera le suivi périodique suivant son plan de travail annuel les porteurs des projets dans la réalisation de leurs projets (mobilisation effective des ressources propres et extérieures, l'exécution et le suivi-évaluation des projets priorisés dans le PDL). Un suivi interne sera assuré par quelques membres des porteurs des projets afin de garantir le bon déroulement de la réalisation des actions. Il sera organisé des assemblées annuelles pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre du PDL pendant lesquelles les participants évalueront les projets de l'année en cours et auront à choisir des nouveaux projets prioritaires sur la base de l'analyse des capacités organisationnelles et financières de chaque porteur de projet.

A la fin de la deuxième année de la mise en œuvre du plan, un atelier d'auto-évaluation sera tenu afin de réfléchir sur les difficultés rencontrées pendant l'expérience et réorienter les actions de façon efficace.

Au bout de 4 ans, le PDL arrivera à l'échéance, une révision sera faite avec l'appui des partenaires sollicités pour prendre en compte la nouvelle contextuelle.

Pour permettre aux membres du CZD avec ses relais dans les villages ainsi que ALZ d'accomplir leur mission les populations à travers leurs délégués à l'Assemblée Générale Zonale tenue du 24 au 25 mars 2014 à Kekedina se sont engagées à cotiser 1000 F CFA par mois et par village pour soutenir le fonctionnement de l'ADZ et de suivi des actions du PDL.

5.3 PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Ce Plan de Travail Annuel du CZD est élaboré pour permettre aux membres des CZD et leurs relais dans les villages ainsi que les ALZ à bien suivre et évaluer la mise en œuvre de leur PDL.

Domaine	Activités prévues	Nbre	Calendrier d'exécution												Responsable	Collab.	Observations
	Tenue des réunions	24	J	F	M	A	M	Jn	Jt	A	S	O	N	D	Présidt ADZ	S.G	1er et dernier lundi du mois
	Sensibilisation des populations des zones de **Kekedina et Woli** sur la cotisation/organisation des collectes pour le fonctionnement du bureau de l'ADZ et ses démembrements dans les villages	6 sites	X		X		X		X		X		X		Présidt ADZ	S.G, T.G	Dernier dimanche du mois
	Préparation de la soutenance du PDL						X	X	X	X	X				Président	S.G, T.G, ALZ, CRPDL	
	Défense du PDL devant le CDA									X	X				Président	S.G, T.G, ALZ, CRPDL	
	Multiplication du PDL validé en plusieurs exemplaires										X	X			T.G	T.G.A, Président, SG	
	Diffusion du PDL validé dans les villages et auprès des partenaires et Etat	30 sites (à raison de 2 sites									X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	1er samedi et dernier jeudi du mois

Activités générales		par jr)															
	Identification des partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	
	Prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	
	Restitution de la mission de prise de contact avec les partenaires techniques et financiers intéressés par les actions de développement		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G, T.G	
	Sensibilisation des porteurs des projets et de la population bénéficiaire pour la mobilisation des ressources d'abord propres puis extérieures		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ	
	Appui aux porteurs de projets pour l'élaboration et l'introduction des demandes de financement auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ	
	Appui des porteurs de projets dans le suivi des demandes de financement introduites auprès des partenaires techniques et financiers		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Présidt ADZ	S.G,T.G	
	Organisation des réunions de synergie avec les partenaires locaux (groupements,						X							X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ	1er vendredi du dernier mois du

	associations, unions, etc.)																semestre
	Organisation à la fin de la première année de la réunion d'évaluation du PTA et adoption du PTA de la 2ème année													X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	
Agriculture-Elevage-Pêche	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre
Education - Alphabétisation-Jeunesse-Cultures-Sports	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, les projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre
Affaires sociales-Genre	Suivi de la réalisation de tous les projets, les projets de formation/ sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	T.G	président, S .G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre
Gestion des ressources naturelles-Environnement-Tourisme	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	dernier lundi du dernier mois du trimestre
Santé-Eau Potable-	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, les projets de				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs	

Assainissement	formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année															projets	
Economie (commerce, artisanat, etc.)	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement et des projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année				X			X			X			X	Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	
Paix-Sécurité-Gouvernance y compris au sein des organisations	Suivi de la réalisation de tous les projets d'investissement, et projets de formation/sensibilisation et autres priorisés pour la première année		X			X			X			X	X		Présidt ADZ	S.G,T.G, ALZ, porteurs projets	

CONCLUSION

Soucieuse d'améliorer leurs conditions de vie et de gérer durablement leurs ressources naturelles, les populations des zones de Kekedina et Woli débout comme un seul homme, se sont engagées dans l'élaboration de leur Plan de développement Local. Le désir d'arriver à un développement local durable a guidé les zones dans l'analyse des problèmes et l'identification des projets prioritaires susceptibles de l'aider à améliorer leurs situations socio-économiques et culturelles, et assurer la gestion durable leurs ressources naturelles.

Elaborer un PDL est une chose et le mettre en œuvre en est une autre. Les vrais défis commencent pour la zone avec la fin du processus d'élaboration.

Aussi, pour la mise en œuvre de ce document, la mobilisation effective des ressources locales s'impose avant l'appel aux partenaires techniques et financiers qui aimeraient aider les zones.

ANNEXES

Annexe 1 : *Copie de la lettre de demande d'appui transmise,*

Annexe 2 : *Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,*

Annexe 3 : *Personnes ressources contactées,*

Annexe 4 : *Membres des organes de l'ADZ de Kekedina et Woli*

Annexe 5 : *Liste des Membres des commissions thématiques (CT)*

Annexe 6 : *Calendrier de travail des CT*

Annexe 7: *Rapport des travaux des commissions thématiques*

Annexe 8 : *Listes des participants aux ateliers zonaux (hommes/femmes)*

Annexe 9: *Procès-Verabal de l'atelier de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL des zones de Kekedina et Wol*